

LE DOUBLE EQUILIBRE DE CANARD

*Laurent Bruneau, TRIANGLE, Université Lyon II, IEP Lyon, ENS-LSH.
(Pour toutes observations : laurent.bruneau@free.fr)*

(Version préliminaire et très provisoire, qui sera complétée, réduite et amendée)

Résumé

L'œuvre de Nicolas François Canard est aujourd'hui oubliée. Comme ses nombreuses participations aux concours de l'Institut en attestent, et contrairement aux opinions établies, Canard était pourtant parfaitement inséré dans les réseaux intellectuels de son époque, dominés par le groupe des idéologues.

Cela lui permet de produire dans les « Principes », une analyse riche et originale, qui se nourrit d'une longue tradition, et qui ne peut se réduire à une tentative précoce et maladroite d'application des mathématiques à l'économie. Le concept de « Latitude » dans l'analyse de la formation des prix est bien connu, mais il y a bien d'autres avancées remarquables dans son principal ouvrage, en particulier une conception originale du produit net, et une articulation des équilibres économiques, qui aurait pu être le fondement d'un libéralisme économique tenant compte des rapports de force.

Les principales recensions et critiques de l'ouvrage au moment de la sortie se focalisent sur le caractère mathématique de son analyse. Nous montrerons qu'il y a là une erreur d'appréciation, et que son apport doit plutôt être recherché dans la formulation d'une synthèse originale entre le mercantilisme et le libéralisme Smithien, qui puise dans les analyses de Cantillon, de Steuart et de Condillac avant d'inspirer Sismondi.

Si nous nous replaçons dans le contexte de l'époque où de multiples possibles se dessinent pour l'économie politique, force est de constater que l'œuvre de Canard disposait des atouts pour remplir le rôle qui fut finalement dévolu à la Richesse des Nations d'Adam Smith, sous l'influence notamment de Jean Baptiste Say. Canard, loin d'être un simple précurseur maladroit, serait alors plutôt un géant injustement méconnu.

INTRODUCTION

« L'ouvrage de M. Canard, couronné par l'Institut, trop loué dans le tems où il parut, et maintenant presque oublié, n'ajoute que des formules algébriques aux principes d'Adam Smith, et ce principe, déduit assez obscurément de ces formules : tout vieil impôt est bon, tout nouvel impôt est mauvais »¹

Ce jugement anonyme, énoncé dès 1824 dans la Revue Encyclopédique, résume assez bien, encore aujourd'hui, ce que l'on retient souvent de l'œuvre de Nicolas-François Canard : une pincée de mathématique sur la théorie de la valeur travail, une alchimie mystérieuse à coup de métaphores curieuses, et des résultats incongrus en matière fiscale. On le définit habituellement comme un précurseur. C'est l'avis d'Edgar Allix qui dans l'étude critique qui fait référence², en fait un précurseur de l'école mathématique

« Il est à notre connaissance, le premier qui ait formulé et essayé de résoudre les problèmes d'équilibre économique auxquels l'école mathématique moderne ramène toute l'économie politique, et il en a signalé l'importance capitale » (Allix, p.40) « (...) l'effort pour fonder une économie pure sur le raisonnement mathématique. C'est par là que Canard (...) mérite de disputer à Cournot le titre de précurseur de l'école mathématique. » (Allix, p.67)

C'est aussi l'avis de Georges Henri Bousquet (Bousquet, p.68-69 RE n°6 1970), de Théocharis (p.74) ou encore de Giorgio Israel, qui en font un précurseur du raisonnement marginaliste.

«(...) l'équilibre général implique l'emploi du travail d'une manière à produire la combinaison la plus avantageuse des trois sources de rentes. La façon dont ce concept est défini introduit, pour la première fois dans l'histoire de l'économie politique, l'idée d'ajustement marginal, et donc des analyses économico-mathématique de type marginaliste. En définitive, il s'agit d'un équilibre que l'on obtient dans la libre concurrence par des ajustements de la quantité à la marge, aux extrémités.» (G. Israel, p.24-25 traduction personnelle)

Pourtant renouant en cela avec l'approche inaugurée par R. Tortajada (1990), on tentera ici de resituer l'œuvre de Nicolas-François Canard dans son contexte sans forcément n'y voir que l'intuition de telle ou telle idée qui sera développée ultérieurement. Il s'agit de redonner de l'importance à l'œuvre elle-même, au fond, pour montrer sa très grande inventivité.

Il sera nécessaire au préalable, de donner quelques précisions sur la vie, l'œuvre et les influences intellectuelles de Canard (1), tant cet auteur est peu connu et étudié, encore aujourd'hui. Dans un second temps, nous présenterons le contenu de l'ouvrage de Canard (2), en nous tenant au plus près du texte, pour ne pas trahir les intentions de l'auteur. Nous présenterons, enfin, les principales recensions et critiques sur NF Canard au moment de la sortie : le débat se focalise alors sur le caractère mathématique de son analyse. Nous montrerons que l'analyse de Canard s'inscrit plutôt dans une tradition française implicite (le débat sur le conflit dans l'échange), et est en opposition avec l'analyse smithienne de la demande effective (3).

LA VIE ET L'ŒUVRE DE CANARD

Le déroulement ordinaire de la vie de Canard, semble faire de lui un personnage effacé (1), mais un certain nombre d'indications laissent à penser, que Canard est en fait un penseur parfaitement inséré dans la vie intellectuelle de son temps, centrée autour du groupe des idéologues (2). Le couronnement au concours n'est alors que le résultat logique d'une telle activité.

¹ On trouve cette observation anonyme sur Canard, à l'occasion d'une note de lecture sur l'ouvrage de Louis Say, p.629 Tome 24 Paris, Octobre 1824, Revue Encyclopédique (...) par une réunion de Membres de l'Institut et d'autres hommes de lettres.

² Revue d'Histoire Economique et sociale, n°8-9, 1920-1921, p.38- 67, Slatkine Reprints, Genève, 1983

UN PERSONNAGE EFFACE

On connaît peu de détails sur la vie de N.F. Canard, et les éléments qui sont rapportés dans les diverses Biographies Universelles du 19^{ème} siècle, le sont souvent d'une manière contradictoire³. Nicolas-François Canard est né à Sézanne (dans la Haute Marne) le 2 décembre 1754⁴. Après une formation générale à dominante mathématique⁵, il devient professeur au collège de Chaumont (de 1779 à 1780) puis professeur de rhétorique au collège de Vitry-le-François (1780-82), et enfin professeur de Philosophie au lycée de Moulins de 1782 à 1793⁶. Ce dernier poste lui permet de rencontrer Joseph Lakanal (professeur de philosophie dans ce même lycée de 1785 à 1791).

Son adhésion, le 18 août 1791 (comme beaucoup) à la Société des Amis de la Constitution⁷ marque sans doute un tournant puisqu'il va participer par ce canal, à l'aventure de la création des écoles centrales (avec Joseph Lakanal⁸), et surtout il sera en contact avec le groupe des idéologues⁹.

Nommé professeur de mathématique à l'École Centrale le 25 mars 1795 (5 germinal an 3), en poste un peu plus tard¹⁰, il est révoqué après le coup d'état du 4 septembre 1797 (i.e. 18 fructidor an 5)¹¹. Le détour du siècle est

³ Voir en Annexe 1, 3 exemples de bibliographies universelles.

⁴ Pendant longtemps, il y a eu une grande incertitude sur le lieu et la date de naissance (entre 1750 et 1755). Le travail de Delaunay O. (1968 pour la Société d'émulation du Bourbonnais, cité par R. Tortajada en note 3 p.168) permet de trancher sur ce point car fondé sur des sources d'état civil fiables (de même G. Israel note 23 p. 11, qui s'appuie sur le travail de R. Saussac, 1985).

⁵ G. Israel, p.11

⁶ G. Israel, p.11. R. Tortajada, p.168

⁷ G. Israel, p.11. La société des amis de la constitution est un club jacobin influent. En juin 1791 (après l'épisode de Varennes), la société se divise en deux tendances : les Feuillants modérés d'un côté (avec notamment Barnave, Barrère, Sieyès, et Mirabeau), et les Jacobins menés par Robespierre et Roederer, hostiles à la monarchie parlementaire de l'autre côté. C'est ce dernier groupe qui va l'emporter après les événements du Champ-de-Mars (17 juillet 1791) et qui va susciter l'ouverture de nombreuses sections provinciales à partir d'août 1791. On peut raisonnablement supposer que Canard, ami de J. Lakanal, adhère aux Jacobins plutôt qu'aux Feuillants.

⁸ Joseph Lakanal (14 juillet 1762- 17 février 1845). Après une carrière précoce de professeur de rhétorique et de philosophie, il est élu député de l'Ariège sous la Convention à 30 ans, en septembre 1792 (dans les rangs de la Montagne). Il devient membre du Comité de l'Instruction publique (janvier 1793), et à ce titre va mettre en place un enseignement par niveaux en France : création d'un réseau départemental d'écoles primaires (24000 écoles, le 18 novembre 1794), création en novembre 1794 (9 brumaire an 3) de l'école normale pour « apprendre l'art d'enseigner » (celle de Paris, avec mille élèves, n'ouvre que du 20 janvier au 19 mai 1795, mais sera ré-ouverte dans un format plus réduit, le 17 mars 1808), création des écoles centrales (qui deviendront les lycées) par la loi du 25 février 1795 (7 ventôse an 3), mise en place d'un enseignement supérieur (par exemple, école des langues orientales, le 30 mars 1795). On lui doit entre autres la préservation du Jardin des Plantes (réorganisé en Muséum d'Histoire Naturelle en juin 1793), l'encouragement au télégraphe de Chappe (avril-juillet 1793), un texte important sur la propriété intellectuelle et artistique (loi du 19 juillet 1793), et la mise en place concrète de l'Institut National (créé par la loi Daunou en 1794, J. Lakanal sera directement à l'origine de la désignation d'un tiers des membres à compter du 25 octobre 1795). Il sera ensuite membre du comité des Cinq Cents sous le Directoire et membre de l'institut sous le Consulat et l'Empire, inspecteur général des poids et mesures (1809), avant de s'exiler aux Etats-Unis de 1816 à 1837, et d'être honoré en tant que membre de l'Institut, à la classe de Sciences Morales et Politiques (dès 1834, élu en remplacement de Garat).

⁹ L'école idéologique se réunissait dans le salon de madame Anne Catherine de Ligniville Helvétius (1722-1800, dite « Minette ») au 59 rue d'Auteuil, salon qui sera ensuite animé par Cabanis. On y retrouve les quatre personnages forts, qui vont prendre place à l'Institut : Destutt de Tracy, Cabanis, Garat, et Volney. On y croise aussi Chénier, Ginguené, Thurot, Daunou, Sieyès, Bonaparte, Roederer, ou Talleyrand.

¹⁰ R. Tortajada, p.168

¹¹ Selon G. Israel, p.12, Ernest Bouchard « Histoire du collège de Moulins », 1872 donne cette date, tandis que Delaunay O., 1968 donne plutôt la date du 9 mars 1798.

ensuite l'occasion pour lui de participer aux concours de l'Institut qui vont lui apporter la célébrité, et sur lequel nous allons revenir ci-après. Canard est alors réintégré, en tant que professeur de grammaire le 10 mai 1802 (20 floréal an 10), et nommé professeur de mathématiques le 4 mars 1803 (13 ventôse an 11) quand l'école centrale de Moulins devient Lycée¹², sur la recommandation d'une commission qui avait été mise en place le 16 octobre 1802 (24 vendémiaire, an 10). Canard sera effectivement en poste le 22 décembre 1803¹³.

Il finira ensuite sa longue carrière au Lycée de Moulins, comme professeur de mathématiques, non sans publier quelques ouvrages supplémentaires¹⁴, les plus remarquables étant sans doute le « Traité des inéquations » paru en 1808, et qui sera présenté à deux reprises à l'Académie des Sciences¹⁵, et le « Mémoires sur les causes qui produisent la stagnation et le décroissement du commerce en France, etc. » paru en 1826, et très critiqué par E. Allix¹⁶. Il décède en 1833, à Moulins¹⁷.

LE CLIMAT INTELLECTUEL

¹² note 3, Tortajada p.168

¹³ G. Israel, p.12 précise qu'il évince alors Noel Baudeau, traducteur de Newton. Les écoles centrales sont progressivement remplacées par les lycées (comprenant au moins 8 professeurs, étroitement surveillés par le pouvoir central), à partir de la loi générale sur l'instruction publique du 11 floréal an 10 (1er mai 1802), proclamée par Bonaparte, 1^{er} consul (sur un rapport de Antoine F. Fourcroy). Voir http://www.inrp.fr/she/lycees_fourcroy_discours.htm

¹⁴ La liste des 5 ouvrages connus est assez confuse, car les bibliographies mélangent les mémoires et les ouvrages qui sont ensuite publiés. Voir l'annexe 1 pour les références d'éditeur.

¹⁵ La séance du 30 fructidor an 12 (17 septembre 1804) de l'académie des Sciences voit la présentation du Traité élémentaire du calcul des inéquations par Canard, lu par Lagrange et Delambre (p.124 Tome 3 PV, réimprimé en 1910-12, Imprimerie de l'observatoire d'Abbadia, Hendaye). La séance du 17 octobre 1808 (PV p.114-115 Tome 4) reçoit le Traité élémentaire du calcul des inéquations, présenté par M. Delambre et qui sera examiné par M. Biot (qui ne semble pas avoir remis de rapport par la suite). Canard présentera aussi plus tard à l'Académie des Sciences, les « dessins et description de deux machines : girouetine et remigine » (17 juillet 1820, Tome 6 p.76). On trouve en septembre 1811 dans le « Magasin encyclopédique: ou Journal des sciences, des lettres et des arts » de Aubin Louis Millin, François Noel, Israel Warens, une notice détaillée et élogieuse sur le traité des inéquations (p.409-411 Tome 5 année 16) « (...) *Cet ouvrage peut non-seulement remplacer toutes les méthodes connues de décomposition algébrique, mais elle s'étend, comme on voit à des résolutions qu'on n'avait pu obtenir jusqu'alors. Partout on y rencontre cet esprit d'invention qui a mérité à l'auteur deux prix à l'institut* ». Le « Journal général de la littérature » Cahier 11, 1813, p.326 donne aussi un compte rendu rapide du Traité des inéquations. Voir aussi les Mémoires de L'Institut national des sciences et arts n° ? [EN ATTENTE DE RÉFÉRENCE] p.95 sur 558 pages.

¹⁶ « *Ce mémoire, écrit à propos du traité de commerce franco-anglais qui avait abaissé les droits d'entrée et établi en compensation un droit de tonnage sur les vaisseaux français, est une vraie désillusion pour le lecteur. On n'y rencontre plus trace de ce qu'il y avait d'intéressant dans les principes. Par contre toutes les erreurs qui s'y trouvaient y sont maintenues et aggravées.* » Allix, p. 64-65. Allix, favorable au libre échange, reproche à Canard ses positions mercantiles, conforme à la doctrine de la balance du commerce, définie par Steuart. La Revue Encyclopédique (anciennement Annales Encyclopédiques) fait référence à N-F Canard à propos du mémoire sur le commerce (Juillet-Aout 1826 Tome 31, p.465-466 point 198). P.E Lanjuinais qui signe la notice, n'est pas du même avis : « *Quoique l'auteur de cette brochure mette en avant des principes qui seraient contestés par plusieurs de nos plus savans économistes, on doit lui savoir gré de quelques vues bonnes et utiles qu'elle renferme* ». P.E. Lanjuinais précise que Canard prenant la défense de Casimir Perrier, et s'appuyant sur une étude statistique de M. Ch. Dupin, s'attache à prouver que le décroissement du commerce et de l'industrie en France débute précisément avec les traités de commerce signés avec les Etats-Unis (1823), puis l'Angleterre (1825).

¹⁷ Canard était marié à Elisabeth Groujus. Leur fille, Elisabeth Celnart (1796-1865, mariée Bayle-Mouillard), connaîtra la célébrité en publiant de très nombreux ouvrages destinés à l'éducation des jeunes enfants et des dames. Le tome II de la littérature française contemporaine (commencé par M. Quérard, et continué sur ordre de l'éditeur, par Charles Louandre et Felix Bourquelot, éd. Félix Daguin, Paris 1846) ne parle pas de N-F Canard, mais développe la notice sur sa fille (p.552). De nombreux livres sont décrits, dont des livres d'économie (domestique ?). En particulier : Nouvelles veillées de la salle Saint-Roch, ou Leçons d'économie. Imp. Thibault Landriot, 1837, réédité à Paris par édition Louis Colas en 1839.

Contrairement à ce qu'affirme E. Allix (p.38, p.40), Canard n'est pas un penseur isolé et un autodidacte qui n'aurait lu que Smith (et éventuellement Malthus).

Il n'est pas isolé, puisqu'au contraire, il participe à de nombreuses reprises avec succès, aux concours proposés par la seconde classe de l'Institut, et en particulier à ceux proposés par la 1^{ère} section (Analyse des sensations et des idées, qui deviendra plus tard section de philosophie¹⁸) au sein de la seconde classe. La participation à ces concours, très peu signalée¹⁹, atteste définitivement des liens forts qui unissent Canard et le groupe influent des idéologues²⁰.

Martin S. Staum n'hésite pas à qualifier Canard de « perennial institute competitor » (« candidat perpétuel », p.111 « Minerva's Message. Stabilizing the French Revolution »). Canard participe ainsi à au moins, trois concours de la section 1 (M.S Staum, p.245) entre 1797 et 1804,

- sur les Signes et Idées à l'an 7²¹ entre 1797 et 1799 (voir plus bas).
- sur les Habitudes de pensée, entre 1800 et 1802²². Maine de Biran remporte le prix (remis le 17 messidor an 10, 6 juillet 1802, sur le rapport de Cabanis), et Canard obtient une mention honorable pour le mémoire n°5 intitulé « L'habitude est une seconde nature ».
- sur la Décomposition des facultés de pensée, entre 1802 et 1804²³ (du 15 nivôse an 12 au 1^{er} nivôse an 13, du 6 janvier 1804 au 22 décembre 1804). 18 mémoires sont reçus, le prix est décerné à Maine de Biran le (?) germinal an 13 (mars-avril 1805), tandis que Canard obtient encore une mention honorable (selon M.S Staum).

¹⁸ Voir http://www.asmp.fr/travaux/dossiers/directoire_7.htm

¹⁹ Seuls Martin S. Staum et Gerda Haßler y font référence, à notre connaissance.

²⁰ Le groupe des idéologues défend une philosophie alors bien installée officiellement à l'Institut, avec notamment Destutt de Tracy, Cabanis, Volney et Garat (surtout à la 1^{ère} section « Analyse des sensations et des idées », de la seconde classe, mais il y a aussi Roussel, Daunou et Sieyès dans les sections 2 « Ethique », 3 « Législation » et 4 « Economie Politique »). L'idéologie est la science des idées considérées en elles mêmes. Pour établir l'origine des idées, Condillac ne retient que la sensation et supprime la réflexion ou l'activité de l'esprit que reconnaissait encore J. Locke (sensation accompagnée d'une réflexion qui combine les éléments). La sensation se transforme pour devenir attention, comparaison, jugement, raisonnement et désir ou volonté. Les idéologues abolissent ensuite la distinction que conservait encore Condillac entre le cerveau et l'âme collection de sensation. L'âme est donc un mot vide de sens : il n'existe que le cerveau et des sensations, donc une seule science de l'homme moral et physiologique (c'est le message principal de Cabanis). Destutt de Tracy montre qu'après perception d'une impression par les nerfs, il y a traitement par le cerveau. Dès lors, percevoir, se souvenir, juger, vouloir ne correspondent qu'à sentir des objets, sentir des souvenirs, sentir des rapports, et sentir des désirs. La sensation, c'est-à-dire le plaisir et la peine, doivent alors guider la conduite humaine, on passe alors à une forme d'utilitarisme (voir le catéchisme et la morale de Volney). Le quatrième homme fort, Garat est surtout connu pour son éloquence et ses cours à l'école centrale. Voir le « Dictionnaire des Sciences philosophiques », Tome III, Hachette, Paris 1847

²¹ Du 15 germinal an 6 au 15 germinal an 7 (du 4 avril 1798 au 4 avril 1799)

²² « Déterminer l'influence de l'habitude sur la faculté de penser, ou, en d'autres termes, faire voir les effets que produit sur chacune de nos facultés intellectuelles la fréquente répétition des mêmes opérations ». Le concours est annoncé début octobre 1799 (12-15 vendémiaire an 8) avec une remise de prix prévue le 15 germinal an 9 (5 avril 1801). 4 mémoires sont remis avant le 15 nivôse an 9 (5 janvier 1801). Mais aucun n'est récompensé, et le concours est relancé jusqu'au 15 nivôse an 10 (5 janvier 1802) pour une remise des prix prévue au 10 messidor an 10 (29 juin 1802).

²³ « Déterminer comment on doit décomposer la faculté de penser, et quelles sont les facultés élémentaires qu'on doit y reconnaître ». Le concours est ouvert du 20 vendémiaire an 11 (12 octobre 1802) au 15 nivôse an 12 (6 janvier 1804), et attire 15 mémoires (l'Institut est réorganisé entretemps le 3 pluviôse an 11, 23 janvier 1803). Une mention honorable est accordé à un anonyme (sans doute Maine de Biran), et le concours est relancé jusqu'à décembre 1804.

Canard participe aussi à au moins, trois concours de la section 2

- sur l'Emprunt public. Le concours est proposé en 1796, et est renouvelé 4 fois sans vainqueurs, mais avec des mentions, entre 1796 et 1801²⁴. Il est très probable que les mémoires successivement signalés soient en fait celui de Canard retravaillé, et qui sera finalement intégré en tant que chapitre 9 dans les « Principes ».
- sur l'Impôt, proposé Le 4 octobre 1799 (12 vendémiaire an 8) pour une remise du prix fixé au 5 janvier 1801 (15 nivôse an 9). Canard gagne le concours, avec son mémoire qui sera publié la même année pour former les « Principes ».
- Sur les moyens de perfectionner l'institution du Jury, pour une remise des prix fixée au 5 avril 1802 (15 germinal an 10). Canard obtient le premier prix ex-aequo.

Revenons en détail sur les trois concours importants de Canard.

Le concours de l'an 7 (1799), de la section 1, est particulièrement significatif en ce qu'il exprime le projet philosophique de Canard. Ce concours porte directement sur la définition de l'idéologie : « Déterminer quelle a été l'influence des signes sur la formation des idées »²⁵. Il est gagné par De Gérando²⁶ qui reçoit son prix le 13

²⁴ On trouve des indications dans le tome V des mémoires de Roederer. Le rapport du premier concours est lu par Roederer, le 3 juillet 1797 (15 messidor an V). « *Pour quels objets et à quelle conditions convient-il à un Etat républicain d'ouvrir des emprunts Publics ? Aucun des mémoires que la classe a reçus sur ce sujet ne lui a paru digne du prix. Elle en a jugé un seul digne d'une mention honorable ; c'est celui qui porte pour épigraphe : Tantum series juncturaque pollet. (...)* ». (NB : c'est-à-dire, « Tant ont de force l'ordre et l'arrangement des termes », une citation d'Horace qui fait référence au projet des encyclopédistes de lier les idées d'une manière cohérente). Le concours est relancé, et Roederer donne des indications très précises aux futurs candidats sur les objectifs d'un emprunt public (par exemple, rembourser un emprunt antérieur trop onéreux, offrir un débouché à l'épargne des citoyens vertueux, soutenir des entreprises publiques, ou des secteurs en difficultés) et sur les conditions optimales d'un emprunt (qui ne hausserait pas le prix de l'intérêt de l'argent et/ou le prix des salaires, et « (...) pour que les emprunts, en augmentant les charges de l'Etat du poids de leur rente, ne diminuent pas les moyens des contribuables pour y subvenir » p.593 Tome V, repris du Journal d'économie publique du 20 messidor an V, i.e 8 juillet 1797 publié dans tome IV p.214). Le 31 mai 1797 (12 prairial an V) Roederer lira aussi à l'Institut la réponse à deux questions sur les emprunts pour indiquer la voie à suivre aux candidats (publié au Journal d'économie publique le 30 vendémiaire an VI, i.e le 21 octobre 1797). Enfin, Roederer fait un rapport le 8 janvier 1800 (15 nivôse an VIII) expliquant que le concours du 15 messidor de l'an VI, n'avait toujours pas de vainqueurs (trois mémoires seulement, un seul d'intérêt avec l'épigraphe : « *le discrédit est le plus grand des dilapidateurs* », au vu des qualités exposées par ce dernier, l'institut décide donc de remettre le sujet au concours pour la 4ème fois, cf. Mémoires d'économie publique, de morale et politique, Tome 1 p.179). Il est frappant de constater que le détail des préconisations de Roederer ressemble beaucoup au chapitre 9 de Canard. Du reste, Roederer explique que le mémoire signalé comporte de longues digressions hors sujet sur les impôts directs et indirects.

²⁵ Ce concours est selon Gerda Haßler (p.81, op.cit.), le théâtre d'une sourde lutte d'influence entre la première section (Garat, Volney, Destutt de Tracy et Cabanis) et la seconde section (anti-idéologues organisés autour de Bernardin de Saint Pierre et Louis-Sébastien Mercier). La seconde section impose ce sujet parmi trois possibles. En retour, la première section, se dit insatisfait des mémoires obtenus : « *Il résulte qu'aucun des mémoires pour le prix de l'analyse n'ayant mérité le suffrage absolu de la section, elle désire que le prix soit remis à l'année suivante* » (17^{ème} séance du 22 frimaire an 6, 12 décembre 1797, Garat cité par G.H.). Garat reformule alors plus précisément le sujet (dans le sens des idéologues, et en s'appuyant sur son propre cours) : 1°. *Est-il bien vrai que les sensations ne puissent se transformer en idées que par le moyen des signes? Ou, ce qui revient au même, nos premières idées supposent-elles essentiellement le secours des signes?* 2°. *L'art de penser serait-il parfait, si l'art des signes était porté à sa perfection?* 3°. *Dans les sciences où la vérité est reçue sans contestation, n'est-ce pas à la perfection des signes qu'on en est redevable?* 4°. *Dans celles qui fournissent un aliment éternel aux disputes, le partage des opinions n'est-il pas un effet nécessaire de l'inexactitude des signes.* 5°. *Y a-t-il quelque moyen de corriger les signes mal faits, et de rendre toutes les sciences également susceptibles de démonstration?* La réaction pour le moins dubitative de Roederer à la première formulation de ce concours, confirme sa réticence vis-à-vis de la doctrine des idéologues : « *Nous ne devinons pas qui est cet on, nous n'avons rien lu de pareil dans Locke ni dans Condillac, et nous ne concevons pas qu'on puisse mettre en question si un enfant à besoin de savoir le mot nourrice pour avoir l'idée de sa nourrice, et si l'objet matériel qui cause nos sensations a moins de puissance*

germinal an 7 (2 avril 1799). Le mémoire de Canard ne reçoit pas de mentions, mais donne des indications sur son projet général. Sans doute, si l'on se réfère au projet exprimé par les autres candidats, tels que sont rapportés par Gerda Haßler, il s'agit de dépasser les limites du langage ordinaire dans l'étude des phénomènes moraux, en utilisant l'algèbre, expression rigoureuse et science du raisonnement pur. L'amélioration du langage d'une science conduisant à son approfondissement.

« Comme l'avait déjà souligné Garat, l'exemple du rôle majeur du signe est l'algèbre, en particulier le calcul différentiel. Ce parallélisme est récurrent dans tous les mémoires, mais il se trouve de façon particulièrement explicite chez Nicolas-François Canard, professeur de mathématiques à l'École centrale de Moulins. Ce sont les signes, selon Canard, qui réduisent la pluralité des sensations et des idées primitives en système de différences. Il s'agit donc de « déterminer ce qui circonscrit l'unité d'idée », et « ce qui circonscrit l'unité d'idée est la différence » : « L'objet de la différence sert de signe à la nouvelle idée [...]. Ainsi toute nouvelle idée que j'acquies naît donc avec un nom qui exprime la différence des autres objets. » (Canard, mémoire n° 6, p. 31) « Ainsi l'homme se trouverait réduit, sans signe, à n'avoir qu'une idée. En effet il ne peut en avoir deux qu'en remarquant la différence de l'une à l'autre, et cette différence est un signe. » (Canard, mémoire n° 6, p. 33) (Extrait de Gerda Haßler, p.82)

C'est le concours sur l'Impôt, de la seconde section en 1799, qui va apporter la célébrité à Canard. Le 4 octobre 1799 (12 vendémiaire an 8), la section d'Economie Politique de la Classe des Sciences Morales et Politiques de l'Institut propose le sujet de concours suivant : « Est-il vrai que, dans un pays agricole, toute espèce de contribution retombe en dernier terme sur les propriétaires fonciers? Et, si l'on se décide pour l'affirmative, les contributions indirectes retombent-elles sur ces mêmes propriétaires avec surcharge ? ». La date prévue de la remise est fixée au 5 janvier 1801 (15 nivôse an 9). Un an après l'ouverture du concours, le 19 octobre 1800 (27 vendémiaire an 9), 4 mémoires sont présentés. On nomme alors les commissaires le 29 octobre 1800 (7 brumaire an 9) : Gallois, Duillard de Durand, Destutt de Tracy, Pierre-Louis Roederer (désigné rapporteur) et Jacquemont. Le mémoire de Nicolas-François Canard (enregistré sous le n°3) est récompensé lors de la séance du 12 nivôse an 9 (2 janvier 1801)²⁷. Le Journal Général de la Littérature de France (p.62, An 9, 1801 éd. Treuttel et Wurtz) propose un compte rendu de la séance publique à l'Institut du 15 nivôse an 9 (5 janvier 1801) comprenant un rappel du sujet et du prix de Canard. Le rapport concernant la seconde section a été lu par le citoyen Levesque. On y précise, à propos des nouveaux prix, que « (...) chacun de ces prix sera une médaille d'or de cinq hectogrammes. » (p.62-63). Cette séance particulière est décrite plus en détail dans le Journal des Débats (p.4, 7 janvier 1801). On y signale une foule très importante et inhabituelle, qui croyait à la venue du premier consul (qui était alors sous la menace d'attentats). Joseph Lakanal réagit par une lettre très rapidement (séance du 17 nivôse an 9, i.e 7 janvier 1801) pour critiquer la réserve du jury qui apparaît dans la formulation du rapporteur Pierre-Louis Roederer, qui au nom de l'Institut prend ses distances : « (...) L'Institut, en couronnant ce Mémoire, n'adopte pas toutes les opinions qu'il renferme »²⁸. Joseph Lakanal souligne l'importance de l'œuvre dans sa lettre en insistant

pour imprimer son image dans l'entendement que le signe souvent arbitraire inventé pour le rappeler. » (Journal de Paris du 17 germinal an 6, i.e 8 avril 1798).

²⁶ Joseph-Marie De Gérando (1772-1842) alors soldat à Colmar, sera rappelé à Paris, et deviendra membre de l'Institut. Il sera un représentant emblématique du courant des idéologues, quoique plus tard assez critique (avec Maine de Biran). Louis-Claude de Saint-Martin, le célèbre *philosophe inconnu*, participe aussi à ce concours et échoue, mais cela lui donne l'occasion d'écrire sans doute son texte le plus important (voir <http://www.philosophe-inconnu.com/index.html>).

²⁷ Mémoire de l'Institut National des Sciences et des Arts, Classe des Sciences Morales et Politiques, note 73 Tome 4, vendémiaire an 11, pp.16-25

²⁸ Voir l'annexe 2, pour le rapport de Roederer (reproduite dans les Œuvres, Tome V, 1857 p.601), et G. Israel p.17-20, pour la lettre reproduite (disponible p. 2. Procès-verbaux de la Classe des Sciences morales et politiques, AISMP A5, 17 nivôse IX) de Joseph Lakanal (1762-1845). Le ton prudent du rapport est attribuable selon G. Israel, aux réserves de Roederer sur l'application des mathématiques aux sciences sociales. Joseph Lakanal fait référence dans sa lettre à Canard « son ami de 20 ans » et prend sa défense : « (...) Comme l'ouvrage à un degré de mérite supérieur à celui que lui a attribué le Rapporteur et qu'il ne me paraît pas avoir assez justifié

sur le caractère très novateur de la démarche mathématique. Canard récupère ensuite les 2 manuscrits (celui sur l'impôt et celui sur l'emprunt), le 14 prairial an 9²⁹ (3 juin 1801) : les Principes sont alors publiés la même année, en 1801 (probablement en septembre).

Un nouveau concours est alors lancé par la section d'Economie Politique de la Classe des Sciences Morales et Politiques de l'Institut, concernant le jury. Le 5 avril 1802 (15 germinal an 10), le « Mémoire sur le moyen de perfectionner le jury » de Canard est récompensé ex aequo avec le mémoire de Claude Sébastien Bourguignon Dumolard³⁰. Il s'agit de l'étude mathématique d'une décision juridique selon la méthode de Condorcet (sur la question des probabilités de faire une erreur judiciaire ou non). Il n'est pas particulièrement original et même « brutal » selon G. Israel (p.14). Martin S. Staum (Minerva's..., p.188-189) explique que Canard pessimiste, considère que le jury acquitte le coupable dans 75% des décisions, et s'oppose ainsi à Laplace (qui estime à 50%, la probabilité de bonnes décisions d'un jury). Canard est donc d'accord avec Condorcet, pour désigner des jurés éclairés et cultivés, et souhaite une majorité des deux tiers pour condamner. Le mémoire sur le jury est publié la même année à Melun (1802, an 10)³¹. Cette fois ci, J. Lebreton [en attente de référence] sera sceptique, et très critique du projet d'application de l'algèbre aux questions morales et politiques, et le mémoire sera assez mal reçu dans les milieux judiciaires.³²

Selon G. Israel (« El declive de la matemática social... », p.25), Nicolas-François Canard illustre parfaitement « la tendance à concevoir l'application de la méthode mathématique à l'économie selon les principes de l'analogie mécanique, et en général, physico-mathématique ». Pour la première fois cependant, il applique une mathématique aux sciences sociales, qui n'est pas celle du calcul des probabilités qui avait alors cours en Arithmétique Politique (G. Israel, p.8). Il n'est cependant pas le seul à cette époque à tenter une application des mathématiques aux sciences sociales³³.

les reproches légers qu'il lui fait ; je conclus à ce que le Prix soit accordé sans aucun mélange de critique, ubi plura nitent, etc. » (« Verum, ubi plura nitent in carmine, non ego paucis. Offendar maculis ». C'est une citation attribuée à Horace au vers n°351 de l'Art Poétique ; «Là où brillent un grand nombre de beautés, je n'irai pas me choquer de quelques taches.»). Sur la défense de Canard par Joseph Lakanal, voir aussi M.S. Staum, "The Enlightenment Transformed... ».

²⁹ G. Israel, p.21

³⁰ En 1799, Bourguignon-Dumolard deviendra un éphémère ministre de la police (27 jours entre Duval et Fouché, à partir du 30 prairial an 7). Il est juge au tribunal de la Seine au moment de la récompense (cf. http://www.asmp.fr/travaux/dossiers/directoire_9.htm). En 1804, il donnera une suite à son mémoire publié en 1802.

³¹ G. Israel p.13 fait le point sur les diverses erreurs de dates et de titre sur cet ouvrage.

³² Voir aussi le discours en 1808 de Pierre Florent Louvet sur cette question du jury (publié Chez Jh. Chaumerot, 58 pages).

³³ On peut citer 3 essais intéressants. G. Israel « Administrer, c'est calculer » expose la tentative de **Emanuel-Etienne Duvillard de Durand** (1755-1832) connu pour ses tables de mortalité mais qui propose aussi une application des mathématiques probabilistes (différentes de celle de Canard) à l'économie politique (papier présenté lors de la convention « Mathématiciens dans la vie politique, 1789-1848 » tenue à l'Institut National des hautes mathématiques, du 10 au 14 octobre 1994 à Cortona, publié ensuite en 1996). Pierre Crépel fait connaître aussi l'œuvre oubliée de **Charles-François Bicquille** (1738-1810) « Théorie élémentaire du commerce » (publié en 1804, mais présenté dès 1799 à la première classe de l'Institut), qui est sans doute le premier à utiliser les mathématiques de manière très importante pour étudier le problème de l'échange (G. Israel, p.10). Voir aussi P. Crépel "Mathematical economics and probability theory: Charles-François Bicquille's daring contribution", in G. Faccarello (dir.), Studies in the History of French Political Economy, From Bodin to Walras, London, Routledge, 1998, p. 78-119 : il y explique que l'ouvrage de Bicquille propose une véritable théorie mathématique de l'économie et ne poursuit pas les mêmes objectifs que Canard. Cependant leur analyse de la détermination des prix est similaire, à deux points près : il y a plus de facteurs pris en compte chez Bicquille, et la détermination de la limite basse de la latitude, le salaire naturel, est exogène chez Canard). Il y a enfin, bien sur, le « Traité des richesses » (1781) d'**Achille Nicolas Isnard** (1749-1803), qu'il ne faut pas séparer de ses nombreuses réflexions ultérieures sur la fiscalité (impôt unique, assignats, caisse d'amortissement) et qui formalise l'équilibre de marché avec un système d'équations.

La formulation du sujet de concours de l'Institut (inspirée sans doute par Pierre-Louis Roederer) était une incitation à corriger les anciennes idées physiocratiques sur l'impôt, pour légitimer de nouvelles façons de taxer. Canard répond d'une certaine manière à la commande, mais va saisir l'occasion de revoir toute l'analyse économique.

CE QUE DIT CANARD

Souvent cités, les Principes ne sont pas forcément lus en détail. L'œuvre de Nicolas-François Canard est souvent réduite à quelques points cardinaux qui font débat, et qui font tout le débat. C'est tout à fait excusable au regard du statut mineur accordé généralement au texte dans son ensemble (à l'exception du seul chapitre 3). Nous voudrions cependant par la lecture qui suit, éclairée par les analyses d'Horner, de Sismondi, d'Allix, de Théocharis, de Tortajada et d'Israel, donner envie d'aller voir de plus près un texte qui par bien des aspects s'inscrit dans une tradition spécifiquement française tout en proposant des solutions novatrices.

Dans l'avant propos, Canard expose sa démarche générale pour répondre à la question de l'Institut et réfuter les Physiocrates : « Pour découvrir l'erreur qui avait donné lieu à cette conséquence, j'ai considéré qu'il fallait remonter aux principes de l'économie Politique, et analyser les sources productives de la richesse. » (p.2). Il va le faire avec une logique toute mathématique, et un enchaînement habile de 124 points (!) organisés en 9 chapitres serrés (et 235 pages), qui seront toujours illustrés d'une manière convaincante et pédagogique. Les 7 premiers chapitres exposent son système, et il faut attendre le chapitre 8 consacré aux impôts, pour une réponse à la question posée au concours. Le neuvième et dernier chapitre, consacré à la question des emprunts, est (sans doute) un ajout de dernière minute, un condensé du mémoire que Canard avait rédigé en vue du concours proposé puis annulé par l'Institut.

LE CHAPITRE 1 : DES SOURCES DE LA RICHESSE (P.3-22)

Ce chapitre très important pose un cadre d'analyse original, jusque dans les termes employés (ce que lui reprochera Horner), ce qui justifie un compte rendu minutieux.

Canard explique d'abord que la différence entre l'homme naturel et l'homme civilisé se trouve dans le travail. Il distingue le « travail nécessaire à sa conservation » et le « travail superflu »³⁴ ; ce dernier procure ou donne droit à une « jouissance superflue qui lui est proportionnée ».

Cette distinction qui vient de Condillac (comme le relève R. Tortajada, op. cit. p.53), influencera durablement Sismondi (voir par exemple, « Les nouveaux principes » Livre 2, chap.1 p. 60 et ss).

Les individus économes effectuent du travail superflu, (ils sont en « avance de travail », p.5) qui donne droit à des jouissances ou « ce qui revient au même, qui lui donne le droit d'exiger, pour sa jouissance, un travail égal à celui qu'il à fait ». C'est ainsi que Canard explique l'accumulation des richesses (qu'il appelle « travail exigible ») dans un certain nombre de mains (p.4). C'est par l'accumulation de ce travail superflu que l'homme sort de l'Etat sauvage, et trouve des moyens de multiplier le travail³⁵. Ainsi, la rente de la terre (ou produit net) « n'est autre

³⁴ Un terme « médiocre » selon Allix, p.41, et qui ouvrira la critique ironique de Louis Say.

³⁵ On n'est pas si loin ici du concept de détour de production de Böhm Bawerk Eugen von, (1929), Théorie positive du capital Première partie, chapitre 3, « Essence du capital », Paris, Marcel Giard, p. 20-24 « (...) On réussit mieux en produisant les biens d'usage par des moyens détournés qu'en les produisant directement. Et à la vérité cette plus grande réussite peut se montrer sous deux formes différentes : quand on peut produire un bien d'usage aussi bien directement que par voie indirecte, on constate que par la voie indirecte on obtient plus de produit avec la même quantité de travail ou le même produit avec moins de travail, mais cette supériorité se manifeste aussi sous cette forme que certains biens d'usage ne peuvent être produits que par un moyen indirect qui est tellement supérieur, que souvent lui seul mène au but ».

chose que la rente d'une somme de travail superflu, qui lui a été appliqué pour l'acquérir ou pour la défricher » (p.5). Plus généralement, « voila l'origine de toutes les rentes et de toutes les propriétés, qui ne sont absolument que des accumulations de travail superflu » (p.6). C'est aussi l'explication de la valeur « Par exemple, si je retranche de ma montre, par la pensée, tous les travaux qui lui ont été successivement appliqués, il ne restera que quelques grains de minerai placés dans l'intérieur de la terre d'où on les a tirés, et où ils n'ont aucune valeur » (p.6). La valeur primitive vient donc des travaux accumulés, et ces travaux accumulés justifient la propriété foncière (p.7)³⁶. Cela n'empêche pas que la valeur des sources de rentes varie dans le temps en fonction des besoins et de la concurrence des hommes, ce qui explique qu'une forêt proche d'une agglomération rapporte plus à son propriétaire (p.8-9). La provision de travail superflu exigible, peut aussi être convertie en rente par l'accumulation individuelle de connaissances³⁷ (p.9). Ce sacrifice initial (et ce risque) pour former sa propre personne plus ou moins habilement, oblige donc à distinguer entre le travail naturel et le travail appris. Ce dernier est une source de rente supplémentaire, appelée rente industrielle, qui doit être mieux rémunérée que la rente foncière en raison de son caractère temporaire (p.10-11). Canard ajoute ensuite la rente mobilière, à la rente foncière (travail superflu appliqué à la terre) et à la rente industrielle (travail superflu appliqué à sa formation). Cette rente mobilière (cumulée avec celle du travail naturel et appris) rémunère les propriétaires qui se chargent de la fonction de distribution (commerce) au sein d'une société en avançant leur travail superflu exigible pour acquérir et distribuer (p.11-12). Canard remarque qu'il faut aussi récompenser le risque, et assimile cette rente mobilière à l'intérêt de l'argent ou au produit net de tout commerce (y compris dans la relation propriétaire foncier ou mobilier – fermier ou emprunteur) « Ainsi toutes les rentes que peut produire l'accumulation du travail superflu exigible se réduisent donc à trois : 1° la rente foncière, 2° la rente industrielle, 3° la rente mobilière. » (p.13). Chaque individu voulant convertir sa provision de travail superflu en source de rente, choisira la plus avantageuse « et c'est ce qui établit l'équilibre entre les avantages des trois sources de rentes » (p.13). En effet, le jeu de la concurrence modifie les avantages relatifs et incite à des déplacements d'activité, égalisant les avantages (prêter son argent ou acquérir du foncier, p.14-15) « C'est ainsi que, dans tous les lieux et à chaque instant, tous les individus contribuent à entretenir l'équilibre entre toutes les branches du travail, et par conséquent entre les trois sources de rente, de sorte qu'on peut considérer ces trois sources et toutes leurs ramifications, comme formant un système de canaux qui se communiquent entr'eux ; » (p.15)³⁸. Canard précise bien que l'égalisation des avantages ne signifie pas l'égalisation générale des « produits pécuniaires » (p.15) qui dépendent des spécificités de l'activité : il renvoie donc à un arbitrage individuel de chacun pour se situer dans la hiérarchie des activités³⁹.

R. Tortajada (p.157) remarque que Canard ne possède pas la notion de taux de profit : il est donc contraint d'utiliser une vague notion « d'égalité des rendements des diverses sources de rentes » qui ne posséderait pas de caractère opératoire (mais G. Israel, p.24, voit ici un début d'analyse d'équilibre général).

La lecture de Horner (Edinburgh Review, Janvier 1803, d'abord publié anonymement, Vol 1 N° 11 p.431-450) est beaucoup plus critique. « In all this, M. Canard appears to us to display very little sagacity » (p.433). Horner critique l'usage de la valeur travail, accusant Canard d'avoir détourné sans nécessité, des concepts existants soigneusement dégagés, et reproduisant les erreurs des anglais (c'est sans doute Steuart qui est visé), alors qu'il existe des définitions précises de la valeur d'échange chez Turgot et l'abbé Morellet. Canard se prive de la

³⁶ La page 7 reprend donc implicitement l'argument de John Locke, Essai sur la véritable origine, l'Etendue et la fin du Gouvernement Civil, Chapitre V « De la propriété », pour justifier la propriété par le travail originellement appliqué.

³⁷ On aurait tort de voir dans cette remarque, une ébauche de la théorie du capital humain, comme le souligne R. Tortajada p.156. Les théories modernes s'inscrivent en effet dans une problématique de facteurs de production qui n'a rien à voir avec la problématique du produit net.

³⁸ C'est ici la première apparition d'une métaphore clef de Canard : l'image des canaux de circulation.

³⁹ Cf. Ramón Tortajada p.154

notion de capital combiné à la terre et au travail humain pour créer de la richesse, et donc de la très utile distinction entre rente, profit et salaires.

La consommation de la richesse (travail superflu exigible) est du luxe (p.16), ce « *qui n'est pas nécessaire à la conservation de l'homme* » (p.16), et ce luxe est donc plus considérable « *chez un peuple actif et laborieux* » (p.16). Canard introduit alors de la dynamique en expliquant que la richesse d'une nation augmente si la consommation du travail superflu exigible (luxe) est inférieure au produit des trois rentes, puisque « *ce surplus non consommé sert à augmenter les sources productives* » (p.16). Ce travail là est appelé travail productif, un luxe trop important consommant du travail productif (p.16). Canard p.17, condamne donc les théories du luxe : « *(...) un grand luxe chez une grande nation, suppose une grande richesse, mais ne la fait pas ; (...)* ». Certains individus sont capables de tirer un grand avantage de leur activité (le peintre reconnu). Ceux qui n'en retirent qu'un tout petit avantage « *forment les extrémités de chaque branche* » (p.17). C'est l'exemple du propriétaire de la mûrière la moins productive qui doit se reconvertir quand la consommation de soie diminue (p.18). Canard identifie aussi des consommateurs – limites sensibles aux prix, et prêt à partir vers des produits de substitution (p.18, sur l'arbitrage vin-eau), ainsi qu'une classe de pauvres et misérables qui compose la limite de la population (p.19) : « *la force reproductive de l'espèce humaine n'a de bornes que la guerre (dans les pays européens divisés) et la misère (exemple de la Chine), qui arrête ses progrès* »⁴⁰. Les deux branches, production (ramifications des trois sources de rentes) et consommation « *coïncident entr'elles de manière à croître et décroître simultanément. La dépendance mutuelle de ces deux systèmes de branches, ressemble assez au système des veines et des artères* » (p.20).

Ce passage est le support principal aux interprétations marginalistes du système de Canard (G. Israel p.22, y voit même une réflexion sur la valeur utilité, et le début d'une analyse d'équilibre général p.24). Allix (p.43) explique ainsi que chaque branche dispose d'extrémités où l'activité se maintient de justesse : la variation des prix commande alors le déplacement des activités productives et de la consommation. Mais Canard aurait fait une erreur : « *il a aperçu une corrélation sans pouvoir en découvrir le jeu. En réalité les branches des deux systèmes doivent se mouvoir en sens inverse pour réaliser la position d'équilibre. La hausse du prix de la soie, par exemple, recule la limite de culture du murier et rapproche en même temps la limite de consommation, jusqu'à ce que ces deux moments se balancent exactement* ».

Canard termine ce chapitre cadre par un résumé en 8 points (p.20-22) : nous proposons pour notre part, un schéma récapitulatif. (A compléter).

LE CHAPITRE 2 : DE LA MONNAIE (P.23-25)

Le chapitre 2 est le plus court de l'ouvrage (2 pages !). Canard décrit ici très rapidement l'histoire habituelle du passage du troc à la monnaie marchandise, en raison de ses avantages : disparition du problème de double coïncidence des besoins et de la production, divisibilité des métaux, valeur stable dans le temps et dans l'espace, facilité de transport. L'inscription d'un signe qui transforme le métal en métal monnayé, n'ajoute pas de valeur selon Canard : la monnaie est fondamentalement une marchandise intermédiaire, utilisée pour l'usage de l'échange : « *un écu renferme autant de travail ou autant de valeur intrinsèque, que la quantité de denrée pour laquelle on l'échange* » (p.24-25).

⁴⁰ Allix voit ici une inspiration de Malthus, mais on trouve aussi ce genre de considérations chez Cantillon : « *Les Hommes se multiplient comme des Souris dans une grange, s'ils ont le moïen de subsister sans limitation; & les Anglois dans les Colonies deviendront plus nombreux, à proportion, dans trois générations, qu'ils ne feront en Angleterre en trente; parceque dans les Colonies ils trouvent à défricher de nouveaux fonds de terre dont ils chassent les Sauvages. Dans tous les Païs les Hommes ont eu en tout tems des guerres pour les terres, & pour les moïens de subsister. Lorsque les guerres ont détruit ou diminué les Habitans d'un Païs, les Sauvages, & les Nations policées, le repeuplent bientôt en tems de paix; surtout lorsque le Prince & les Propriétaires de terres y donnent de l'encouragement.* » (p.110, Essai)

Ce chapitre est qualifié de « très trivial » et qui n'apporte pas plus de la moitié de ce que l'on attend sur le sujet, par Horner (p.434).

LE CHAPITRE 3 : DE LA DETERMINATION DU PRIX DES CHOSES (P.26-61)

C'est le chapitre le plus connu, et qui donnera lieu à de nombreux commentaires. C'est aussi ce chapitre mathématique, qui va faire oublier l'analyse économique présente dans le reste de l'ouvrage, et donner une image peut être erronée des idées de Canard. E. Allix résume l'idée principale, concevoir la détermination du prix des choses comme le résultat d'un rapport de force entre acheteurs et vendeurs, avec l'image d'une corde tirée qui se rompt en fonction des forces respectives (Allix, p.48). Une image plus précise, si l'on tient compte de la lutte pour capter une part du produit net, est plutôt celle d'un jeu de tir à la corde, où le curseur à déplacer symbolise la part de produit net capté.

Canard définit d'abord la valeur d'une chose en termes de quantité de travail : « *il est certain d'abord que, puisque tout ce qui a du prix est le résultat du travail, la valeur d'un objet quelconque doit être en raison du travail qu'il a coûté* » (p.26). La durée du travail devrait être la mesure normale de la valeur mais « *les différentes espèces de travail appris présentent une si grande variété dans la valeur du travail, que le temps ne peut lui servir de mesure* » (p.27). Canard semble donc se heurter au problème classique de l'hétérogénéité du travail que rencontre également A. Smith⁴¹, et cherche d'autres principes de mesure de la valeur.

C'est dans l'observation du comportement courant et égoïste des hommes, qu'il trouve une solution : « *D'abord, il faut regarder comme un fait, que tous les individus tendent à se procurer le plus de jouissances possibles, et à s'attribuer par conséquent la plus grande quantité possible de travail superflu exigible ou de richesses ;* » (point 12, p.27). Vendeurs et acheteurs aux besoins différents, cherchent à tirer le maximum de la transaction en en cédant le moins possible : « *c'est donc entre le besoin de l'acheteur et le besoin opposé du vendeur, que commence à se déterminer la valeur des choses* » (p.28). Le prix effectif va donc s'établir quelque part à mi-chemin d'une plage de prix que Canard nomme la latitude, avec une limite basse constitué du prix minimum du vendeur, et une limite haute constituée du prix maximum des acheteurs (p.28). C'est sur la latitude (L) que « *s'exercera la lutte des vendeurs et des acheteurs* » (p.28) : chacun profitant du besoin et de la concurrence de la contrepartie potentielle, pour lui faire payer la plus grande partie possible de la latitude.

Après avoir posé les principes, Canard passe à la formalisation algébrique (point 13 et suivants). B&N (en majuscules) désignant le besoin et concurrence des acheteurs (donc la force des vendeurs), et b&n (en minuscules) désignant le besoin et concurrence des vendeurs (donc la force des acheteurs), la longueur x ajoutée au prix minimum est proportionnelle au besoin et à la concurrence des acheteurs (plus BN est grand, plus les acheteurs sont en difficulté, et plus x est grand : les vendeurs captent une plus grande part de la latitude). De même, la longueur L - x retranchée au prix maximum est proportionnelle au besoin et à la concurrence des vendeurs (plus bn est grand, plus les vendeurs sont en difficulté, et plus L - x est grand : les acheteurs captent une plus grande part de la latitude).

⁴¹ R. Tortajada (p.159) précise cependant que les deux auteurs n'ont pas la même notion de l'hétérogénéité du travail : « *elle tient aux difficultés propres, aux conditions techniques de la production* » chez Smith, alors que chez Canard, elle « *tient au processus d'accumulation, c'est-à-dire à l'existence du produit net et à sa répartition* ».

On a donc :

← LONGUEUR DE LA LATITUDE →				
Prix Minimum du vendeur (ou salaire naturel pour continuer l'activité)	x dépend de la force des vendeurs pour ajouter au prix minimum →	Prix effectif	← L - x dépend de la force des acheteurs pour retrancher au prix maximum	Prix Maximum de l'acheteur (avant révolte sociale)
<p><u>Exemple</u> : Avec une latitude de 11 à répartir (23 prix maximum, 12 prix minimum), on imagine ici que les acheteurs sont assez puissants pour diminuer le prix maximum de 7, mais pas assez pour imposer le prix minimum au vendeur (diminution de 11).</p>				
12€	x = 4€	16€	11 - x = 7€	23€

A l'équilibre, on a le rapport de proportionnalité $a/b = c/d$ ⁴². Ce rapport de proportionnalité $a/b = c/d$, prend ici la forme $x/BN = L-x/bn$. Avec un simple produit en croix, Canard obtient alors un premier résultat remarquable qu'il appelle l'équation des déterminations

$$x \text{ bn} = (L-x)BN$$

« La force des acheteurs, multipliée par la portion de la latitude que les vendeurs leur font payer, est égale à la force des vendeurs, multipliée par l'autre portion que les acheteurs rejettent sur eux » (p.29). Quand les deux déterminations sont égales, il est temps de conclure : « Cette équation, que j'appellerai équation des déterminations, exprime l'égalité des moments de deux forces opposées, qui se font équilibre. C'est au principe de l'équilibre de ces deux forces que se rapporte toute la théorie de l'économie politique, comme c'est au principe de l'équilibre du levier que se rapporte toute la statique » (p.30). Un deuxième résultat se déduit immédiatement (point 14) : $x = (BN/BN+bn) L$ (le gain x du vendeur est donc ici défini).

L'analogie avec le levier sera aussi faite par Léon Walras comme le rappelle G. Israel (p.27). Selon Allix (p.48), il faut voir dans cette équation des déterminations, un abandon décisif de l'idée de causalité au profit de l'idée d'équilibre.

⁴² « a est à b, ce que c est à d, a et d sont les termes extrêmes, b et c sont les termes moyens (...) » (avec une autre écriture [a:b :: c:d] « On dit que deux mesures sont proportionnelles quand on peut passer de l'une à l'autre en multipliant par une constante appelée coefficient de proportionnalité (...) Le produit des nombres situés dans une diagonale est égal au produit des nombres situés dans l'autre diagonale (produit en croix) » (cf. Wikipédia).

Canard a bien conscience que le concept de latitude n'est opératoire que si l'on définit les deux limites de celle-ci. De manière très habile à partir de l'égalité x (gain du vendeur) = $(BN/BN+bn) L$, Canard va définir et le monopole du vendeur qui capte toute la latitude ($x=L$ puisque $bn=0$) et le monopole de l'acheteur ($x=0L$, puisque $BN=0$).

Le monopole de l'acheteur trouve alors une limite basse (point 15) dans le « salaire nécessaire » qui répond aux exigences de subsistance (conservation sans jouissances superflues) et de reproduction de l'activité productive (p.31). Canard n'hésite pas à mener ici une réflexion en termes de classes sociales (classe d'ouvriers confrontée à une classe de maîtres). Le principe régulateur est un principe de population (une trop faible rémunération fait disparaître des ouvriers, diminue la concurrence entre ouvriers et augmente celle entre les maîtres, ce qui fait remonter les salaires : il doit donc y avoir un point d'équilibre) et le salaire nécessaire devient un salaire naturel (p.32). Canard propose aussi un parallèle osé entre des salariés structurellement en surnombre et les esclaves, qui conduit au salaire de subsistance : « *l'équilibre des choses a rendu ce salaire au moins aussi avantageux aux ouvriers devenus libres qu'il l'était autrefois aux esclaves par l'intérêt de leur maître [donner à leurs esclaves de quoi se maintenir sains et vigoureux et de quoi conserver leur espèce], puisque c'est ordinairement celle de toutes les classes de la société qui multiplie le plus* ». (p.33)⁴³.

Pour établir le prix maximum (point 16), Canard invente bien avant Cournot⁴⁴, la théorie du monopoleur : pour un bien non nécessaire, on a une demande décroissante avec le prix, donc le vendeur doit forcément s'arrêter au point d'équilibre quantité - profit : « *D'abord, si l'objet à vendre n'est pas pour le consommateur d'une nécessité absolue, on conçoit qu'à proportion que le vendeur veut en augmenter le prix, il diminue le nombre des acheteurs : ainsi, tandis qu'il gagne par l'augmentation du prix, il perd par la diminution de la vente. Il y a donc un point d'augmentation telle, qu'il perd autant d'un côté qu'il gagne d'un autre : ce point est la limite de la latitude pour le vendeur* » (p.34). Pour un bien nécessaire, Canard pose une limite sociale (le prix que la population supporte avant de se révolter). Si la nécessité de l'acheteur est absolue, la limite haute se trouve simplement dans le pouvoir d'achat du salaire naturel : « *si le marchand voulait passer ce terme, il arriverait, ou que le salaire augmenterait à proportion, ou que l'ouvrier naturel se soulèverait pour ne pas mourir de faim* » (p.35).

Muni d'un prix minimum et d'un prix maximum, Canard est maintenant en mesure de déterminer un prix : « (...) le prix (P) d'un objet quelconque est égal au salaire naturel du travail renfermé dans cet objet (S), plus la partie de la latitude $(BN/BN + bn) L$ qui fait le gain du vendeur » (p.35). Dans le cas le plus simple (point 17), on a $P = S + (BN/BN+bn) L$ (c'est-à-dire, x le gain du vendeur).

Le problème dans une situation normale, sans monopole d'un côté ou de l'autre⁴⁵, revient à déterminer à quel endroit se situe le curseur entre les deux extrêmes de la latitude. Canard envisage de manière très réaliste, la question en termes de rapport de forces : le côté du marché le plus fort capte la part la plus grande de la latitude. Le niveau des prix dépend alors du rapport de force offre – demande, i.e. d'un équilibre mécanique

⁴³ On a encore ici sans doute, une référence implicite à Cantillon (passage sur les souris, déjà cité).

⁴⁴ Cf. G. Israel p.29 ou Théocharis p.68.

⁴⁵ S'il y a monopole vendeur, le prix est augmenté de la totalité de la latitude : $P = S + L$. S'il y a monopole acheteur, le prix est au plus bas : $P = S$ (p.36). Si $bn = 0$ (c'est à dire si le besoin des vendeurs est nul ou s'il y a un monopole), tandis que BN est fini, alors $x = L$. Les vendeurs captent toute la latitude, et imposent le prix maximum (dans le cas des biens non nécessaires, c'est le point où les profits sont maximums). Si on est au contraire en monopsonne, $N = 0$ (ou si les besoins acheteur sont proches de 0), $x = 0$. Le prix effectif devient le prix minimum, celui qui assure la survie du producteur et les acheteurs captent toute la latitude. Canard n'examine pas le cas du monopole bilatéral ($n = N = 0$) mais on obtient x indéterminé, ce qui n'est pas gênant selon Théocharis. Les deux limites théoriques (prix mini et prix maxi) ne sont jamais atteintes selon Canard car les acteurs sont mobiles d'une branche à l'autre : « *il est rare et il n'arrive jamais que les prix arrivent à ces deux limites ; car toutes les fois, par exemple qu'un ouvrier voit que son salaire est trop restreint dans une branche de travail quelconque, il la quitte pour s'attacher, s'il le peut, à une branche plus lucrative* » (p.36).

entre la force des vendeurs et celle des acheteurs. En situation de force égale, très logiquement la latitude est partagée en deux (c'est le prix d'équilibre absolu).

Tout objet vendu renferme donc du travail (sous forme salaire naturel S) et une portion des trois sources de rentes (exprimée par x, c'est-à-dire $BN/(BN+bn)$ L) : « il n'y a donc dans la valeur des objets, que les produits des trois sources de rentes qui soient le sujet de la lute des vendeurs et des acheteurs, et qui puissent être absorbés par le monopole des uns et des autres » (p.37). Canard donne l'exemple du prix du vin : le prix du vin se décompose en salaire naturel de la main d'œuvre augmentée de la rente de la vigne, de la rente des fonds avancés, et de la rente du travail appris. Ici Canard nous explique donc que les rentes sont un « surprix » variable (et qui par conséquent peut être égal à zéro pour un acteur faible).

On voit immédiatement ici la parenté avec l'analyse des prix chez J. Steuart, comme le rappelle avec raison R. Tortajada citant l'auteur (p.160) : « Pour Steuart, le prix des marchandises se compose de deux choses très distinctes et qui existent réellement : savoir la valeur réelle de l'objet et le profit sur aliénation. La valeur réelle, comprend le temps de travail moyen, le prix des subsistances et le prix des matériaux, c'est le prix des manufactures. La seconde composante est le profit : ce qu'il y a au dessus est le profit du manufacturier : ce profit sera toujours en proportion de la demande et variera par conséquent suivant les circonstances (Steuart, 1767, vol.1 p.334) ». Le gain du vendeur chez Canard dépend des rapports d'offre et de demande sur le marché, comme le profit sur aliénation chez Steuart. R. Tortajada précise que le partage de la latitude est en fait un partage du produit net (p.162) : « la latitude est la dimension sociale du produit net ». Cela permet dans l'espace de l'échange de répondre au problème de mesure du produit net, rencontré dans l'espace de la production (le produit net y est déterminé en principe, mais pas mesuré). R. Tortajada conclut à l'échec de toute la démarche de Canard (comme du reste, Steuart). En effet, la limite basse se définit comme un salaire naturel, c'est-à-dire un panier de biens de consommation, mais « (...) il faut, pour connaître le prix le plus bas de toute espèce de travail connaître le système de prix, or c'est justement le système de prix que l'on cherche à déterminer. C'est un raisonnement circulaire » (p.163) et de conclure sur ce point « La grandeur de la latitude dès que la part prélevée par les vendeurs cesse d'être nulle est indéterminée » (p.164). [A compléter]

Canard passe ensuite à l'analyse de la circulation de la marchandise d'une branche à l'autre : chacune lui appliquant une quantité de travail. On aura donc une suite d'achat et de revente qui ne modifie pas fondamentalement l'analyse, le prix final de l'objet étant simplement la somme des différents salaires appliqués et rentes (gain du vendeur dans la latitude locale) : $P = (S+x) + (S'+x') + (S''+x'') + (S''' + x''') + \text{etc.}$ (p.39). On trouve au passage, une définition du concept moderne de valeur ajouté « Dans cette suite de travaux ou de rentes appliquées successivement, chaque branche de vendeurs rembourse, en achetant l'objet, le prix des travaux qui lui ont été déjà appliqués, puis fait payer aux acheteurs ces mêmes prix, et en outre le prix de sa propre industrie ; de sorte que le consommateur paie la somme de tous les travaux et de tous les produits de rente qui ont été appliqués à l'objet qu'il consomme. » (p.39-40). Canard supposera par la suite que « l'industrie » est toujours réelle et ajoute de la valeur (bien qu'il puisse exister des latitudes négatives quand le travail appliqué ne crée pas de valeur). Le prix est alors plus rigoureusement défini par $P = S \pm x$ (c'est à dire $(BN/BN+bn)$ L) (p.42). Le premier terme est curieusement laissé dans le flou par Canard : « je ne chercherai point à déterminer ce qui constitue la valeur précise du salaire nécessaire. Elle a une certaine latitude qui empêche d'assigner un prix absolument fixe. Le salaire naturel est une large bande, dont une des lisières tient à la misère, et l'autre aux premières jouissances de la consommation superflue » (p.43).

L'étude des relations globales entre branches est l'occasion pour Canard de faire une mise au point intéressante sur la question des besoins. Quand il parle d'un besoin ou d'un désir nul de l'acheteur, il ne s'agit pas d'un désir inexistant (auquel cas, l'acheteur n'aurait aucune raison d'acheter au prix minimal S), mais du « (...) point où le désir général cesse d'être imaginaire et commence à devenir effectif : c'est son premier degré infiniment petit, et c'est par les degrés qu'il acquiert de plus, que l'acheteur ajoute au salaire naturel une nouvelle valeur qui fait le gain du vendeur » (p.44). Côté vendeur le premier degré est le salaire naturel du travail (avec un gain 0). Pour déterminer la latitude entre plusieurs branches, il suffit alors de prendre le dernier acheteur et de remonter les branches par une analyse de proche en proche. Le consommateur dont le besoin est nul, peut forcer tous les

vendeurs précédents à reverser leurs gains, donc à payer au salaire naturel de chaque étape : « $P = S + S' + S'' + S''' + \text{etc.}$: c'est là la limite de la diminution du prix » (p.46).

[Compte rendu p.47-62 à rectifier].

Le long exposé du chapitre 3 par F. Horner, lui permet surtout d'exposer ses propres opinions : le refus de la valeur travail et de l'usage de l'algèbre en économie politique. L'opposition au principe de la valeur travail (avec une idée d'équivalence des travaux qu'il fait remonter à Aristote) s'appuie sur les arguments habituels à propos de la différence entre valeur incorporée et valeur commandée (p.435). La valeur dépend selon lui du rapport de l'offre et de la demande : « *But, in the actual exchange of any one commodity for any other, no regard is paid to the quantity of labour employed in producing either ; the quantities, reciprocally exchanged, are proportioned by the competition between the supply and the demand of both. There are subject to continual fluctuation.* » (p.437). Canard ferait aussi un mauvais usage de l'algèbre pour le plus souvent énoncer des truismes : « *But that injudicious and unskillful pedantry ought most severely to be censured, which diverts an instrument from its proper use, and attempts to remove those landmarks by which the sciences are bounded from each other (...) But M. Canard, has only translated, into a language less readily understood, truths, of which the ordinary enunciation is intelligible and familiar to all* » (p.439).

LE CHAPITRE 4 : DE LA CIRCULATION DE L'ARGENT ET DU CREDIT (P.62-79)

Le chapitre 4 qui traite de la circulation de l'argent et du crédit, est dominé par la métaphore hydraulique. Dans ce chapitre, Canard se propose de montrer que la monnaie-papier (crédit) peut suppléer à la monnaie-métal (argent) en tant qu'instrument de la circulation. Il veut aussi établir une équivalence entre la masse d'argent (le métal) en circulation et la masse de marchandises en circulation dans le sens contraire (avec une vitesse de circulation la plus élevée possible, puisque les agents n'ont pas intérêt à conserver des encaisses oisives, p.65) ce qui lui permet de présenter une ébauche de circuit économique : « *En considérant donc le système total de la circulation sous un point de vue général, il faut imaginer, dans tous les vaisseaux de la circulation, deux courants opposés ; l'un de marchandises ou de produits de travail et l'autre d'argent, la valeur de l'argent contenu dans chaque vaisseau étant toujours égale à la valeur du travail qui y est également contenu, et le courant de l'un étant toujours simultanément et égale au courant de l'autre. On peut donc imaginer que la circulation générale est composée de deux systèmes de ramifications parfaitement semblables l'un à l'autre : dans l'un circule la marchandise, et dans l'autre circule l'argent dans un sens contraire, comme on voit le sang circuler dans les veines et dans les artères.* » (p.63-64)

Canard suppose d'abord une situation de crédit nul : la valeur de la masse d'argent (ou espèces courantes) est alors strictement équivalente à la valeur travail de la masse de marchandises (point 29-30). Si la circulation est plus rapide (i.e les transactions se font plus fréquemment), elle exige moins de métal (point 31) : il est donc de l'intérêt des agents d'accélérer la circulation de l'argent, et de réduire au maximum les encaisses oisives. Canard suppose ensuite une situation de crédit illimité : dans cette situation d'absolue confiance, l'argent est alors totalement remplacé par des billets à ordre (ou papier de crédit). Selon Canard, les marchandises sont alors moins chères, car ne supportant que le coût du travail et des rentes foncières et industrielles, mais pas le coût de la rente de l'argent. Ipso facto, la nation sans argent est plus riche puisqu'une partie du travail n'est pas consacrée à l'acquisition du métal. Au final, Canard montre que la vraie richesse d'une nation est la somme de monnaie-métal et monnaie-papier (pas seulement la monnaie-métal), et donc que l'encouragement du crédit est une pratique souhaitable. Le point 34 établit la loi du niveau de l'argent : une branche moins approvisionnée en monnaie-métal, signifie que des marchandises sont relativement moins chères, ce qui stimule la concurrence des acheteurs dans cette branche, jusqu'à la remontée des prix, et le retour au niveau.

Une première conséquence est que la monnaie existante se déverse dans chaque nouvelle branche, réduisant alors le niveau général (avec une analogie du type mécanique des fluides), et vice versa. Deuxième conséquence (Point 36) : la création monétaire par le crédit fait monter le niveau de monnaie-métal, donc fait monter les prix. Il n'y a pas contradiction avec le point précédent selon Canard, qui distingue deux cas : l'agrandissement du crédit qui génère de la cherté dans tous les pays, et une substitution métal-papier qui ne profite qu'à un seul pays. Canard conclut (point 37), qu'il y a deux causes explicatives à la valeur de la monnaie-

métal : d'une part la quantité qui correspond à la circulation, d'autre part l'étendue du crédit et du nombre de branches. Il y a encore la demande propre de métal pour l'usage, et les aléas de l'approvisionnement venant des mines.

Dans le point 38, Canard étudie le problème des mines et de la baisse de valeur de l'or et de l'argent (provoquée par 3 phénomènes : l'accroissement du crédit, la mise en circulation des encaisses oisives, la fin de l'interdiction du prêt à intérêt). La valeur de l'or et de l'argent n'est pas stable dans le temps, mais elle l'est dans l'espace (entre pays), en raison de son transport facile. Pour comparer dans le temps, il faut donc recourir au salaire naturel qui lui est supposé ne pas changer. Canard va tenir compte maintenant, de ce qu'il appelle des frottements lors de la mise à niveau (qui empêchent le niveau absolu) : d'abord le transport des métaux, ensuite la circulation intérieure plus facile qu'à l'extérieur (la barrière douanière n'est ainsi qu'une digue supplémentaire qui ne fait qu'augmenter le débit). Il y a d'autres freins. D'abord le déséquilibre entre production et consommation. Ensuite, une nation économe qui récupère de l'argent de l'étranger (par la balance du commerce), se retrouve d'abord en surplus monétaire : une partie est investie (accroissement des sources de rentes), une autre partie reste chez les prêteurs qui en concurrence, font baisser le taux. A l'inverse, dans un pays sans métal par la balance du commerce ou par une rupture de la confiance ou du crédit (exemple de la crise des assignats), le taux d'intérêt est élevé, la rente de l'argent chère.

Canard étudie dans le point 41, le rapport du capital de la rente à son produit, à l'équilibre. C'est l'exemple d'un inventeur d'une machine qui cherche à la louer : il s'agit de trouver un équilibre entre l'intérêt du loueur et celui qui prête. A l'équilibre, il y a besoin et concurrence égale, donc une force égale, et un partage égal. Tout accroissement de la source de rente procure donc une moitié d'avantage total. D'abord, le rapport varie en fonction de l'état de la concurrence et du besoin, puis en fonction des spécificités de la source de rente, et enfin (cf. point 6) s'égalise en raison de la propension à rendre optimal son travail superflu (qui égalise donc les avantages des sources de rentes).

On a donc la séquence : répartition optimale du travail superflu → égalisation des avantages des sources de rentes → à l'équilibre (pas de différence de besoin et de concurrence), égalisation du rendement. C'était l'un des objectifs du chapitre, Canard voulait établir que quand la rente de l'argent baisse, les autres rentes baissent aussi. Dès lors l'incitation à investir diminue, la dépense augmente. La concurrence des acheteurs fait croître les prix, la quantité de monnaie excédentaire est alors absorbée.

Au terme de cette longue et touffue démonstration, où les définitions du mot argent sont assez flottantes, de nombreuses questions restent en suspens. F. Horner considère que le chapitre propose une vue correcte sur le sujet abordé, mais Allix relève de nombreuses erreurs et un manque de maîtrise de Canard. L'égalité de la valeur des espèces et du papier avec la valeur des marchandises est une conclusion téméraire, une *« conception radicalement fautive et qui oublie qu'en dehors des ventes au comptant, il n'y a aucun synchronisme entre les mouvements des marchandises et ceux de la monnaie, et qu'une même pièce de monnaie ou une même lettre de change peut, à elle seule, servir, le moment venu, à régler toute une série de transactions déjà effectuées. »* (p.60). Le numéraire aurait donc forcément une valeur moindre. D'autant que Canard oublie que les titres de crédit peuvent aussi faire l'objet de transaction comme des marchandises. Il faut noter qu'Allix, fin connaisseur de Sismondi, ne fait que reprendre l'essentiel de l'argumentation exposée par Sismondi au T1 p.129 et p.167 dans de la « De la richesse... ». Finalement, selon Allix, Canard échoue sur cette question générale du crédit qui est d'abord cause de bon marché (supprimant les frais de production de l'argent), ensuite cause de cherté (car augmentant le niveau de monnaie en circulation). Sismondi, traumatisé par l'expérience des assignats (T1 p.167 « De la richesse... ») est aussi très critique envers le crédit sous forme de monnaie-papier : *« (...) d'après les disciples de Law, elle a dissipé à deux reprises la fortune publique, avec celle des capitalistes, par la création des billets de banque, puis des assignats ; le ciel nous préserve des prosélytes de Mrs Canard d'une part, et Ramel de l'autre, ou nous courons le risque de lui voir bientôt rétablir la gabelle du sel, et porter un coup funeste à notre industrie, en faisant renchérir par là les*

salaires.. » Selon Sismondi (p.169), Canard confond papier monnaie et créance, ce qui le conduit à surestimer la masse monétaire.

LE CHAPITRE 5 : DES CAUSES DE L'ACCROISSEMENT ET DU DECROISSEMENT DE LA RICHESSE (P.80-106)

Le chapitre 5 est un chapitre peu connu qui relie de manière très suggestive des considérations économiques et des considérations sociologiques.

La richesse est une accumulation de TSE non consommé (excès de travail sur la consommation), cela forme la source des rentes. Selon Canard, les individus travaillent « dans le but d'acquérir de la renommée ou des richesses » (p.89). La richesse apporte deux formes de luxe : le luxe sensuel (satisfaction meilleure des besoins absolus) et le luxe de l'ostentation. Canard p.81-83, se livre alors à une analyse que n'aurait pas renié Thorstein Veblen : « tels sont tous les objets de luxe... » (p.82.). La seconde forme de luxe domine la première : « le grand mobile qui pousse... » (p.82). Cette recherche du luxe d'ostentation vient du fait que la richesse pour l'homme civilisé (le sauvage ne dispose pas de ce moteur de l'action) apparaît comme le résultat de son intelligence et de son activité, et lui permet de se mesurer aux autres dans une sorte de compétition statutaire « l'émulation ou le désir... » (p.84).

[A compléter]

Sismondi (note 4, T1 p.65 « De la richesse... ») conteste l'idée exposée au point 49, p.94-95 par Canard : « En outre plus les sources de rente sont améliorées, moins elles sont susceptibles de recevoir de nouvelles améliorations, et les dernières sont toujours plus dispendieuses, relativement à l'accroissement du produit qu'elles donnent. Donc, le désir ou le besoin d'appliquer ses fonds à l'amélioration des sources de rente, va en décroissant ; (...) ». Selon Sismondi, l'homme industriel qui réussit est, au contraire, encouragé à continuer son travail, pas à « manger » son capital.

[A compléter]

F. Horner rejette d'abord l'idée d'un cycle inévitable de croissance et de décroissance des nations. C'est utiliser une analogie peu scientifique (la métaphore de la vie d'un individu). De plus, Canard utilise des raisonnements mercantilistes (la balance commerciale) qui lui paraissent totalement dépassés. Un recul des taux et de l'esprit d'accumulation, suite à l'amélioration de la balance commerciale, et l'arrivée de capitaux, ne s'observe que dans un pays totalement isolé, qui s'enferme dans le commerce intérieur: « in a kingdom bounded, as berkeley has supposed, by a brazen of a thousand cubits » (p.441). Par ailleurs, la baisse des profits peut tout aussi bien signifier que l'on a atteint un maximum. Le stock existant de capital continuerait à produire du profit satisfaisant, le produit annuel et la consommation seraient équilibrés : « the condition of the people would be stationary » (p.442). La baisse du taux de profit provenant d'une hausse du stock de capital, n'atteint pas forcément les raisons initiales d'investir, puisque le profit absolu continue d'augmenter. Il faut aussi tenir compte de l'hétérogénéité des capitalistes. En définitive, F. Horner pense qu'il existe encore de grandes raisons d'investir.

Allix (p.61-62) est plus favorable à l'analogie biologique qu'il fait remonter aux physiocrates. De même ce chapitre introduit une dimension dynamique intéressante quoique malhabile (« nations croissantes et décroissantes », cycle ascension -déclin), en développant une théorie de l'ostentation qu'Allix qualifie de très subtile (notamment la séparation entre émulation du travail et émulation de la dépense). Néanmoins, Allix (p.64) est frappé par « la survivance des conceptions mercantilistes. C'est l'argent qui vivifie toutes les sources de rentes. Leur amélioration est due à un commerce actif et dépend de l'afflux de monnaie, qui permet d'ouvrir de nouvelles sources et d'accroître la production (...) », tout cela « est contradictoire avec ce que dit Adam Smith ».

LE CHAPITRE 6 : POINT DE VUE GENERAL (P.107-124)

[A compléter]

Ce chapitre scandalise F. Horner, qui y voit un long et étouffant parallèle entre la circulation sanguine et la circulation de la monnaie et des marchandises (alors qu'Allix p.59, y voit « un assez curieux effort »). Le recours rhétorique aux analogies n'est pas scientifique et F. Horner rappelle que Hume et Smith, utilisent aussi des figures mouvantes à propos de la monnaie (tantôt lubrifiant, tantôt rouage de la circulation). Sismondi aussi critique l'analogie à propos du système des deux circulations en sens inverse : « *Je me suis attaché à combattre cette hypothèse, parce que l'auteur s'est arrêté sur elle avec complaisance, et l'a présentée d'une manière qui doit faire impression, en l'appuyant d'une comparaison ingénieuse mais inexacte avec la circulation du sang ; (...)* » (T1 p.134 « De la richesse... »)

[A compléter]

LE CHAPITRE 7 : DES ETATS ET DE LEURS RELATIONS RECIPROQUES (P.125-152)

Dans ce chapitre, Canard explique que les guerres sont naturelles, le libre échange nécessaire, et les prohibitions contre-productives.

Avec ces deux derniers points, il s'attire les félicitations de F. Horner qui se réjouit de voir l'élite française adopter de telles idées. F. Horner cependant, regrette que Canard n'ait pas cité Smith, à qui il emprunte sa démonstration anti-mercantiliste.

Il y a un état d'équilibre permanent (même en temps de paix) entre les nations (comme des ressorts tendus p.125). La guerre est donc un ressort détendu (p.126).

Canard utilise souvent une forme de raisonnement hypothétique qui sera reprise par Ricardo (qui possédait un exemplaire des Principes) : « si l'on remonte dans la pensée au temps... » « supposons que... » « je retranche par la pensée... » .

Les Etats naissant ont une nature à croître tant qu'ils ne rencontrent pas de limites, la limite, l'obstacle naturel est la rencontre d'un autre état en croissance. La guerre est alors inévitable. La paix n'est qu'un état transitoire (p.127). Dans les états civilisés, une partie du produit national est consacré à l'effort politique. Il faut donc augmenter la richesse nationale pour disposer d'un effort politique plus grand. Les prohibitions au commerce sont elles un bon moyen d'y parvenir ? Non, selon Canard.

Il existe des gains absolus à l'échange international (variété et meilleure qualité des produits disponibles, coût de production moindre). Canard s'interroge alors sur le partage de ces gains (p.130), et conclut à un partage égal sous l'hypothèse de concurrence égale.

Ce chapitre consacré à la relation des Etats entre eux, est selon Allix une application du principe d'équilibre des forces établi au sujet des prix (la deuxième application se fera dans le domaine de l'impôt) : « *Les nations sont des systèmes de force naturellement en conflit les uns avec les autres* » (p.48). En cela, Canard est fidèle à un vieux mercantilisme guerrier, mais il ne considère pas les entraves au commerce international comme un bon moyen d'augmenter la richesse d'une nation. Puisqu'il y a équilibre des forces dans la détermination des prix, on se priverait d'un avantage en mettant des entraves. Allix qualifie cette hypothèse de partage égal « d'hypothèse gratuite » (p.49), mais il reconnaît que Canard est le premier à avoir posé la question en ces termes d'avantages réciproques. C'est une question qui sera approfondie par Stuart Mill, et qui fait donc de Canard un précurseur de la théorie des valeurs internationales (p.50). Les prohibitions de sortie ne valent pas mieux : l'équilibre se rétablit par déplacement de l'activité d'une branche à l'autre.

[A compléter]

LE CHAPITRE 8 : DES IMPOTS (P.153-202)

La mise en commun de ressources par les citoyens est appelée par Canard « l'effort politique ». On ne peut pas prélever sur ce qui est nécessaire à la conservation des individus, ni ce qui sert à reproduire en l'état les sources de rente (renouvellement du capital). Seules les rentes (« produit des sources de rentes » p.154) peuvent constituer une assiette plausible pour l'impôt. L'impôt direct frappe les rentes (impôt de la rente), l'impôt indirect frappe la consommation (impôt de la consommation).

Le prix de la rente « se fixe par la lutte » p.154, entre propriétaires et fermiers, chacun tentant de faire payer « la plus grande partie de la latitude à l'autre » p.155. Si le gouvernement vient perturber par un impôt sur l'acheteur ou sur le vendeur, il modifie les conditions d'équilibre des déterminations. D'après Canard, les 2 contractants vont se répartir la charge nouvelle de l'impôt (p.156) : « il faut que l'impôt se répartisse entre le propriétaire et le fermier ou en général... ».

F. Horner s'élève contre cette affirmation. Canard assimile le contrat terrien-fermier à celui d'un acheteur – vendeur : c'est faux (p.444). La rente qui vient aux propriétaires terriens est la partie du produit grande ou petite, qui revient après que le stock entier du fermier soit remplacé avec un profit usuel. L'effet de la concurrence entre terriens est qu'il n'obtient pas moins que ce surplus, la concurrence entre fermiers, pas plus que ce surplus. Ce surplus dépend d'abord « de la fertilité de la terre et des bontés de la nature » (p.445). Donc quand une taxe sur la terre, touche les deux participants à l'échange, elle n'est pas partagée, le fermier la fait passer comme un frais pour renouveler l'activité. La taxe entière est une dépense annuelle, une part du capital avancé, qui doit être remplacée avant de régler le surplus pour le terrien. Donc entièrement déduite de la rente du propriétaire terrien selon F. Horner [A compléter]

Si on a une suite d'acheteurs et de vendeurs, chacun ne traite qu'avec son proche immédiat (c'est l'exemple d'une mûrière), mais en tenant compte de la suite des acheteurs vendeurs susceptible de prendre en charge l'impôt. Le premier vendeur se rend compte (p.158-159), dans la situation d'égale concurrence, qu'il doit prendre en charge la moitié de l'impôt alors que sa contrepartie à la possibilité d'alléger sa part en la reportant sur le suivants. Il ne se décidera à conclure que si la charge est « équitable ». (p.159) ; c'est à dire « proportionnée à la capacité de travail qu'ils appliquent ». On aura forcément un arrêt de la circulation de l'impôt de proche en proche (p.160). L'impôt sera réparti au prorata de la capacité de travail.

Si l'impôt porte sur le dernier consommateur ou un des vendeurs intermédiaires, on a la même logique en sens inverse. Donc p.161 « de quelque manière ...aucune différence ». Canard donne ici, l'image très suggestive d'une suite de tubes où le liquide se met automatiquement de niveau (le diamètre correspondant à la capacité de travail)⁴⁶.

Canard exprime ensuite sous forme algébrique, ce qu'il vient d'énoncer (p.161-163). Prix payé par l'acheteur après impôt : $p = S + \frac{BN}{BN+bn} (L+T)$ avec $T = \text{impôt}$. A cette occasion Canard signale que le gain du vendeur est amputé de l'impôt, et qu'il y a une limite de l'impôt qui ne peut atteindre le salaire naturel.

Il analyse ensuite la suite de proportions quand il y a plusieurs vendeurs. Puis, Canard souligne que le poids réel de l'impôt est double. Si l'impôt est payé par le consommateur, il réduit ses besoins et sa consommation, donc le gain du vendeur est affecté, le vendeur a un manque à gagner. A l'inverse, si le vendeur paye tout, il donne son gain. Si le partage de la charge est égal, le gain du vendeur diminue directement (l'impôt ampute son gain) et indirectement (recul de la consommation). L'idée de Canard est de montrer que le vendeur supporte une charge plus lourde qu'en apparence car il doit aussi supporter les effets indirects (point 87). Une branche entière peut aussi être affectée par ce double effet négatif.

⁴⁶ Une comparaison qui exprime bien le sens de sa théorie selon Allix p.54

(...)

Horner refuse le discours sur la circulation [A compléter]

Il y a deux conclusions selon Allix (p.55-56) : « d'abord l'impôt quel qu'en soit l'assiette, atteindra toutes les branches de revenus. (...) ainsi se trouve réfutée l'erreur de la théorie physiocratique de l'impôt unique. (...) D'autre part, l'impôt quel qu'il soit, réduit d'une façon générale la consommation du superflu ». Ici Allix estime que Canard s'approche de la théorie de l'utilité finale « lorsque les dépenses du consommateur se trouveront augmentées de la part d'impôt qui reste à sa charge, ce consommateur sera obligé de se réduire par ailleurs »(p.56). L'impôt supprime donc dans chaque branche les producteurs et consommateurs limites, selon Allix [A compléter]

LE CHAPITRE 9 : DES EMPRUNTS (P.203-230)

Dans ce chapitre, Canard distingue 2 façons de faire face aux besoins financiers entraînés par une guerre : prélever un impôt supérieur aux besoins courants en temps de paix, et thésauriser le surplus, ou emprunter au moment du besoin, et rembourser après coup par des annuités (sur 20 ans, durée habituelle des périodes de paix). Canard préfère l'emprunt qui à l'avantage de ne pas geler des ressources qui auraient pu être utilisées à l'accroissement de la richesse (sources de rentes) et donc des fonds destinés à l'effort politique. La rente à payer suite à l'emprunt n'est pas un problème : la charge doit de toute manière exister (sous forme d'impôt extraordinaire) et la rente n'entraîne pas de coût de perception. De plus l'impôt extraordinaire oblige de toute manière, les citoyens eux même à emprunter ou alors à réduire leur dépense avec des effets sur l'activité. Enfin, un gouvernement « sage et constant » (p.206) peut réduire la charge en diminuant le taux d'intérêt.

Ce type d'emprunt vertueux est appelé par Canard « emprunt économique ». Mais beaucoup d'Etats empruntent sans sagesse, sans réfléchir à l'avenir. Canard rappelle p.207, la critique habituelle de ce type de comportement (effet d'éviction de l'emprunt public, hausse des taux, création d'une classe de rentiers oisifs, poids croissant de la dette, encouragements à la guerre) mais il assimile ces arguments aux beaux discours contre la guerre, qui est pourtant inévitable. « Les Etats sont des ressorts tendus... » p.208

Chaque Nation doit être en effet attentive au progrès des autres pour rester en équilibre et doit engager les dépenses technologiques et militaires nécessaires en cas de rupture de l'équilibre. « L'emprunt est un instrument de guerre »

Canard distingue alors les puissances territoriales (nations continentales, avec un effort politique qui doit être dirigé contre l'envahissement du territoire), les puissances industrielles (nations tournées vers la mer, avec un effort politique dirigé vers la protection du commerce) et les puissances mixtes (comme la France). Il existe de multiples configurations tactiques à prendre en compte dans l'étude des relations entre nations.

Il y a d'abord le cas de deux nations industrielles en équilibre. Si l'une emprunte pour financer un effort de guerre, l'autre doit suivre. Finalement chacun se retrouve dans un nouvel équilibre moins favorable que le précédent. Il y a ensuite le cas de deux puissances territoriales qui interagissent. La probabilité d'emprunter est faible puisque ces Nations consacrent leurs capitaux rares à l'accroissement des sources de rentes. Ces nations se battent avec du fer et des soldats (alors que les industrielles se battent avec de l'or). Quand deux nations industrielles inégales se font face, la plus faible est condamnée à rechercher des alliances. En effet, le recours à l'emprunt peut qu'entamer son crédit, et à plus ou moins long terme l'équilibre ne peut être maintenu (comme deux armées qui se font face avec des munitions en quantité différente). La force d'une Nation est estimée par le nombre d'individus multiplié par l'énergie moyenne (énergie qui est à l'origine de la richesse et du crédit). Canard fait ici une intéressante analogie avec la mécanique, en expliquant que l'on ne peut créer une force (p.214). Les combinaisons politiques sont assimilées à des frottements qui peuvent ralentir la force initiale. Il reste un quatrième cas quand une nation industrielle interagit avec une nation territoriale. La nation territoriale dispose d'une base plus durable. L'accroissement de la nation industrielle amène inévitablement son décroissement : on a donc des périodes courtes de puissance pour celles-ci (p.216). 5^{ème} cas : l'emprunt

pour les nations en croissance. Une nation industrielle ne peut emprunter que quand l'argent « regorge », donc pas au début de sa période de croissance. L'emprunt aura alors 2 effets : d'une part, c'est un moyen efficace d'accroître l'effort politique, d'autre part il n'y a pas d'effet d'éviction car le capital ne fait que commencer à « regorger ». Plus encore, l'emprunt absorbant le trop plein retarde le moment du décroissement. « *ce sont des saignées salutaires...* p.217-218. C'est la stratégie suivie par l'Angleterre. « *le besoin développe l'énergie* » p.219

Les emprunts « sages » dans une Nation croissante se remboursent d'eux-mêmes. En effet, avec un accroissement des produits de la rente, le poids relatif de l'emprunt diminue « *A cette époque, l'emprunt...* » p.220-221. C'est comme cela que l'Angleterre augmente sa richesse malgré le poids absolu croissant de sa dette. Canard cite Arthur Young (p.221) pour montrer que l'Angleterre applique beaucoup de fonds à l'agriculture (deux fois plus qu'en France), et c'est le même phénomène pour les autres sources de rentes. L'Angleterre emprunte car c'est facile et peu coûteux, et de plus cela absorbe le trop plein. Cela permet de maintenir la confiance (le crédit).

Un gouvernement ne peut pas toujours suivre précisément « le rapport de l'accroissement de la richesse » (p.222-223) en raison du cours imprévisible des événements. Mais il peut par sa stratégie parer aux effets négatifs d'emprunts trop forts. C'est ce qu'a fait l'Angleterre en 1749 avec ses 3% consolidés.

L'Etat constamment harcelé et obligé d'emprunter, sera de toute façon, tôt ou tard dans l'impossibilité d'emprunter en raison de la hausse des taux qui résulte de la perte de confiance.

Mais l'accroissement de la dette ne peut pas amener la banqueroute d'une Nation car les gouvernements font porter la dette sur tous les habitants d'une nation : déclarer une banqueroute revient alors de façon absurde, à ne faire porter la charge de la dette que sur un plus petit nombre (les créanciers, par hypothèse nationaux).

Il reste le cas de la dette croissante avec des impôts pour couvrir les intérêts. Canard explique que l'impôt atteint aussi les créanciers. Donc « *ce qu'ils ont reçu d'une main...* » p.225. De plus si la situation devient critique, le gouvernement peut encore décider de défiscaliser les revenus de rente (p.228) moyennant une diminution de la créance. Les prêteurs prévoyants ne sont pas alors lésés. « *L'emprunt n'est qu'un impôt* » p.228. L'emprunt encourage aussi à prêter, donc à épargner et à travailler (p.229).

Tout ce qui précède correspond à une « nation active et croissante » (p.229). Les effets sont évidemment inversés quand il s'agit d'une nation en « décroissement ». La solution suggérée par Canard, est alors de convertir les impôts extraordinaires en taxes sur les objets de luxes (p.230). Ils sont efficaces temporairement, dans cette configuration, car ces taxes attaquent l'émulation pour la dépense. [A compléter et rectifier]

Horner dénonce dans ce chapitre, la folie spéculative de la dette [A compléter] Sismondi (T1, p.187 « De la richesse ») explique que Canard veut prouver qu'une banqueroute nationale est impossible « *ce qui est contraire à l'expérience de toute l'Europe* »

CONCLUSION DE CANARD (P.231-235).

La conclusion de Canard est très utile car elle résume en quelques lignes ce qui a été exposé en 230 pages. Nous la proposons en annexe 3.

Comment concluent les divers commentateurs évoqués ? Dans l'ensemble, malgré des critiques violentes, F. Horner conserve une opinion favorable de l'œuvre, car elle montre le talent de son auteur, qui montre une maîtrise de l'économie spéculative et un considérable degré d'ingéniosité (sans amener toutefois de nouvelles vérités économiques). F. Horner explique un peu durement, que Canard est surtout utile parce qu'il oblige le lecteur à faire l'effort de le réfuter. Théocharis salue « (...) *the highly ingenious and original analysis of Canard* » (Théocharis, p.75). Selon Allix (p.66) Canard quoique mercantiliste attardé est un précurseur supérieur à

Cournot, notamment dans la suggestion que « *la science économique se ramène à l'étude de problèmes d'équilibre (...). A certains égards, sa théorie de l'offre et de la demande, qui fait apparaître la fixation du prix comme le résultat d'un conflit de forces aboutissant à « l'équation des déterminations », est supérieure à la conception de Cournot qui, envisageant la loi de la demande, refuse de se placer au point de vue de l'offre* ».

LA RECEPTION DE L'ŒUVRE

L'IMPACT

Le livre sera très vite lu et commenté : c'est un signe d'une importance, qu'il ne conservera que dans le premier tiers du 19^{ème} siècle (cf. R. Tortajada, p.151). Les toutes premières recensions, dès 1801, sont favorables, mais la tonalité change ensuite très rapidement.

Le Journal Général de la Littérature de France (An 9, 1801 éd. Treuttel et Wurtz) fait un compte rendu enthousiaste (p.278 du volume annuel, numéro de Fructidor an 9, i.e septembre 1801, l'année change en septembre) prévoyant un grand succès populaire, avant de détailler le contenu « *L'idée fondamentale de cet ouvrage consiste à distinguer entr'elles trois espèces de rentes qui en naissent : la rente foncière, la rente industrielle et la rente mobilière ; un équilibre naturel s'établit entr'elles, en sorte que la somme d'avantage fournie par une rente quelconque, est toujours proportionnelle à la somme de travail qui a créé la rente* », et de louer ensuite la méthode de l'auteur.

Joachim Lebreton dans la Décade (n°16, 10 ventôse an 10, Tome 32, p.385-399, dès 1802, voir aussi le 20 frimaire an 11) souligne les mérites de Canard, le premier à avoir montré les avantages d'une démarche mathématique pour administrer la société, mais aussi le premier à ne pas utiliser le calcul des probabilités⁴⁷. Toujours, dans la Décade (tome 34, p.526, an 10), il y a aussi y une allusion positive, lors de la recension de la traduction de Smith par Germain Garnier⁴⁸. A la classe des sciences morales et politiques, on a déjà fait référence aux observations de Joseph Lakanal en faveur de Canard.

The Monthly Review (Londres) de Ralph Griffiths, propose un comte rendu assez neutre (p.467-469) en 1802, qui contraste cependant avec la critique ultérieure de F. Horner dans l'Edinburgh Review.

Il y aura aussi la publication de « De la richesse commerciale » de Sismondi en 1803, qui explique avoir trouvé son principal inspirateur en Canard, mais dont l'application de la formule mènera à des résultats opposés, si l'on pose des rapports de force inégaux et des intermédiaires capitalistes dégagés de la nécessité (avec des besoins relatifs et non absolus) : T1 préface « (...) quelquefois dans le premier chapitre, je n'ai eu d'autres partis à prendre que de répéter ce que Mr. Canard a dit tout dernièrement mieux peut-être que moi. » T1 p.39-40 « L'on peut avec Mr. Canard considérer la découverte de l'art d'obtenir des récoltes comme le résultat du travail de l'homme » ou encore T2 p.2 « Nous nous préparons pour cela à profiter des lumières d'un écrivain (Mr Canard) dont nous nous préparons cependant à combattre l'opinion (...) », p.33-34 « L'auteur ingénieux d'un mémoire couronné par l'Institut National... »

A l'étranger aussi, le succès est immédiat. En Italie, selon Fasiani (cité par Théocharis p.78) de nombreux auteurs dont Cagnazzi (dans ses « Eléments d'économie politique » en 1813) et surtout F. Fuoco (Saggi Economici 1825, voir Théocharis p.92), reprennent et discutent les Principes et s'inspirent de son travail sur la

⁴⁷ G. Israel y trouvera le titre efficace de son article « Administrer, c'est calculer » (p.8). Cet article très positif s'attire une réponse critique dans le Journal de Paris (dirigé par Roederer). Il n'a malheureusement pas été possible d'accéder à cette référence signalée par Tortajada R. (op. cit.).

⁴⁸ Une allusion à Canard signalée par Allix (p.39), et reprise par Théocharis (p.88).

formation des prix. L'ouvrage sera traduit et réédité plusieurs fois en Allemagne, et diffusé en Espagne (dès 1804) et au Portugal (R. Tortajada, p.151).

Enfin, Charles Ganilh « Des systèmes d'économie politique », (première édition Paris 1809, seconde édition 1821) cite souvent Canard, quand il analyse le travail (p.75 notamment)

Mais avec la publication du Traité de Jean Baptiste Say (1803), les premières violentes critiques apparaissent déjà. On connaît bien les deux principaux reproches adressés par Jean Baptiste Say à Canard : sur la forme, il utilise « *la plus dangereuse des abstractions* » l'algèbre (et plus généralement des mathématiques qui ne sont pas applicables à l'économie politique, cf. Allix p.39), sur le fond, il ne comprend pas les résultats de sa théorie de l'impôt qui conduisent à considérer qu'un vieil impôt est indolore (voir le Traité, p.539-541, et Théocharis p.77).

Le compte rendu de Francis Horner (Edinburgh Review, Janvier 1803, d'abord publié anonymement, Vol 1 N° 11 p.431-450) propose un résumé long et détaillé, qui, s'il salue l'importance de l'œuvre, reste extrêmement critique, et met en doute les capacités d'économiste de Canard (comme on l'a constaté plus haut).

Louis Auguste Say (1774-1840), le frère de Jean Baptiste consacre le chapitre 4 (pp.112-118) de son ouvrage « Considérations sur l'industrie et la législation », paru en 1822, à l'examen des Principes de Canard⁴⁹. Il s'oppose sur un ton très polémique à cette analyse, qui dit s'inscrire dans la filiation d'Adam Smith. Louis Say refuse en particulier la notion de travail superflu exigible (qui n'est pas une véritable richesse). Il critique aussi la métaphore médicale du circuit qu'il déclare « *nullement claire* » (p.114, citant la page 111 de Canard). L'usage de l'algèbre est critiqué : « *on sait que toute équation qui renferme des quantités impossibles ne peut servir à résoudre un problème de manière déterminée (...)* » (p.114). De plus l'expression de la valeur du prix des choses sous forme d'une équation lourde n'éclaircit en rien les questions d'économie politique (p.117). Enfin il termine sa critique par une réfutation empirique, appuyée sur le contre exemple de l'Espagne, de l'idée énoncée par Canard que « tout vieil impôt est bon ».

Cournot en 1838, à des lignes assassines sur Canard : « *Les essais dont il s'agit ici sont restés forts obscurs, et je n'ai pu les connaître que par leurs titres, à l'exception d'un seul, les Principes de l'économie politique, par Canard, petit ouvrage publié en l'an X, et couronné par l'institut. Ces prétendus principes sont si radicalement faux, et l'application en est tellement erronée, que le suffrage d'un corps éminent n'a pu préserver l'ouvrage de l'oubli. On conçoit aisément que des essais de cette nature n'aient pas réconcilié avec l'algèbre des économistes tels que Say et Ricardo* ». (Préface p.5). Cournot reconnaîtra beaucoup plus tard, en 1877, dans sa « Revue sommaire des doctrines économiques » s'être en fait inspiré de l'ouvrage de Canard (« *C'était là mon point de départ* » p.10, cité aussi par Théocharis p.77). Il est vrai que le principal apport de Cournot (la théorie du monopoleur) s'y trouve déjà.

Selon G. Israel, il s'agit de rompre les liens entre l'approche mathématique et l'école des idéologues alors discréditée (G. Israel, p.9). G. Israel souligne aussi le paradoxe entre la bonne réception immédiate de l'œuvre, couronné par un premier prix de l'institut de France, et son rejet unanime par la suite. Il explique ce rejet, par le triomphe de l'approche romantique, au début du 18ème siècle, en réaction aux prétentions mécanistes des penseurs du 17^{ème}, et par l'attitude peu reconnaissante de Cournot et de Walras, qui cherchaient à démarquer l'école mathématique de l'ancienne école matérialiste des Idéologues.

On trouvera ainsi une notice très courte, et assez défavorable à Canard dans le premier dictionnaire Coquelin (p.264 éd. 1852)⁵⁰, qui ne fait que reprendre le texte de Blanqui qui critique l'usage de l'algèbre (et place

⁴⁹ Curieusement, Louis Say s'appuie sur une édition Paris 1820. Erreur d'impression ou réédition inconnue ? (cf. Louis Say, 1822 édition, J.-P. Aillaud, Paris).

⁵⁰ Dans la version Léon Say (p.299 2^{ème} éd. 1900), l'article signé E.R, sera un peu plus volumineux, et reprenant le jugement de Blanqui, y ajoute une remarque dépréciative sur la question des vieux impôts, Canard y étant

Canard dans une simple annexe) : « *Ce mémoire a été couronné par l'Institut, en 1801, faute de mieux. Je me souviens que J.-B. Say ne pouvait se rappeler cette circonstance sans manifester quelque humeur; cependant le travail de M. Canard n'est pas sans mérite. L'auteur a eu le tort d'introduire des formules d'algèbre dans les démonstrations économiques* » (« Histoire de l'économie politique en Europe », 1^{ère} édition en 1837, T1 p. 393).

L'œuvre sera ensuite oubliée. Marx en parle de manière incidente dans Theories of Surplus-Value (volume 4 du Capital en 1863 p.358), mais il ne s'agit que d'une reprise du jugement de Charles Ganilh (p.75)⁵¹.

La célèbre critique de Joseph Bernard en 1883, dans le Journal des Savants, réunit Walras, Cournot et Canard dans le même opprobre, mais elle reste assez énigmatique en ce qui concerne Canard (d'ailleurs, Théocharis p.77 ne comprend pas le fond de la critique, Canard ne pouvant utiliser des instruments mathématiques développés ultérieurement, et Bernard n'apportant aucun argument économique).

La liste de Jevons des « Ouvrages relatifs à l'application des mathématiques à l'économie politique », actualisée en décembre 1878 par Walras (Journal des économistes p.470 et suivantes) installe alors définitivement Canard comme un simple pionnier (il vient juste après Isnard 1781 et Lang 1793).

La réunion des 50 ans de la SEP (Société d'économie Politique), le 5 novembre 1892 est l'occasion d'une rétrospective lue par Alphonse Courtois (« La société des économistes de 1792 à 1842 »), avec un rappel de l'épisode Canard (l'auteur situe sa naissance à 1755). « *Ce travail dénote un esprit distingué et un observateur sagace. Il rompt en visière avec le système des physiocrates et développe le thème d'Adam Smith que rien n'a de valeur que par le travail (...)* Ce que nous regrettons surtout, avec Sismondi qui parle d'ailleurs de l'auteur avec éloges, c'est sa méthode. » (p.187, Annales 1888-1936). L'association Mathématique – Canard, va se consolider avec l'article de Winiarski en 1896 (Revue internationale de Sociologie), qui conclut les rares références du 19^{ème} siècle : Canard est perçu comme un lointain précurseur de l'introduction des mathématiques en économie, et c'est cette interprétation qui va dominer au 20^{ème} siècle, comme on peut le constater par exemple, avec la recension de Stigler, qui en 1949 en parle comme le premier des économistes mathématiciens récompensés (« Five lectures on Economics » en 1949, ed. Longmans, Green).

LE CONFLIT PRESERVE

De toutes les appréciations présentées, c'est celle de R. Tortajada qui nous semble le mieux saisir le projet de Canard, qui est d'abord un économiste de son temps, plus qu'un théoricien de l'équilibre général. L'analyse de Canard s'inscrit pleinement dans la problématique classique de répartition du produit net. S'il se rapproche d'**Adam Smith** en faisant du travail l'origine du produit net, Canard s'en éloigne en ne reprenant pas à son compte l'idée d'un espace de la production conflictuel structuré par le salariat.

C'est ce qu'exprime, R. Tortajada (op.cit. p.154) : « *[Selon Smith] La création d'un surplus économique est, ainsi, la conséquence d'un acte social, c'est la conséquence de l'existence de « maitres » et de « propriétaires » avec lesquels l'ouvrier doit « partager » le produit de son travail. La démarche de Canard est tout autre. Dès l'origine il y a la possibilité d'un surplus économique. La différence entre les deux états de la société [Sauvage, Civilisé] tient aux individus* ». L'analyse de Smith, qui passe par le concept de demande effective, conduit donc à déplacer le lieu de l'affrontement

qualifié de « *peu économiste* ». Canard est aussi cité à l'article Méthode (p.267) par André Liesse, à propos de la méthode mathématique, et à travers le jugement porté sur lui par Cournot en 1838.

⁵¹ « *Canard in Principes d'économie politique defines "wealth" [as] "an accumulation of superfluous labour". Had he said that it is the labour which is superfluous for keeping the labourer alive as a labourer, the definition would be correct.* » Voir : <http://www.marxists.org/archive/marx/works/1863/theories-surplus-value/ch04.htm#s8>. Boukharine fera aussi une rapide allusion à Canard, dans son « Economie des Rentiers » (note 2 p.174, ed. ?).

pour le surplus, de l'espace des échanges à l'espace de la production. Canard, fait du surplus le résultat d'un choix individuel, ce qui renvoie la question des modalités de répartition à la rencontre de marché, et c'est cela, selon nous qui fait sa grande originalité.

Il faut considérer le cadre intellectuel de l'époque. En 1800 en France comme en Grande Bretagne, l'œuvre d'Adam Smith n'a pas encore atteint le prestige qu'on lui confère aujourd'hui (Voir G. Facarello et Ph. Steiner, Prélude : une génération perdue ? dans « La pensée économique pendant la révolution française », ed. PUG 1990 p.33-36. C'est aussi un avis énoncé par Charles Ganilh en 1808). En France, le libéralisme, ou plutôt le rejet des prohibitions, est dans l'air du temps, mais il faut absolument revenir sur les errements agricoles des « économistes » (physiocrates). C'est par exemple, la position de l'influent Pierre-Louis Roederer qui se fait le porte-parole de la classe industrielle naissante dans le Journal de Paris. Il y a donc une place dans l'espace des idées pour reprendre les idées d'**Anne Robert Jacques Turgot** (1727-1781) sur de nouvelles bases, et c'est dans ce contexte qu'il faut apprécier la tentative de Canard.

Il est commun aujourd'hui de faire d'Adam Smith celui qui a ouvert un nouveau chemin à l'économie politique en s'appuyant sur le concept de valeur travail hérité de Petty et Cantillon, tout en conservant le message libéral des physiocrates et de Turgot. M.S. Staum interprète ainsi l'évolution de la pensée sous la révolution française, dans un contexte de montée en puissance de l'industrie : « *The taxation contest testifies to the gradual replacement of Physiocratic ideas by those of Adam Smith, and later by Say's own "industrialism." Landed property still was economically and socially dominant, but liberal economic writers would no longer grant it privileged status in productivity.* » (« The Institute prize contest », 1985, p.177).

Mais la rupture introduite par Smith est encore plus grande à notre sens. Turgot⁵² bute en effet sur une contradiction : comment penser un libéralisme, porteur de l'idée d'harmonie naturelle, tout en intégrant la dimension manifestement conflictuelle et volatile de la formation des prix lors de l'échange ? Smith va parvenir à faire disparaître cette contradiction en introduisant dans le chapitre 7 de la « Richesse des Nations », le nouveau concept de « demande effective », au fondement de la théorie de la gravitation.

Le chapitre semble décrire fidèlement le jeu de la concurrence sur un marché, mais le changement de définition de la demande modifie profondément la nature du marché ainsi décrit. La demande n'y est plus simplement, comme dans les analyses courantes de l'époque, une quantité qui réagit à l'offre existante et présente : à l'équilibre, c'est une quantité déterminée en dehors du marché, dans l'espace de la production, et qui ne peut véritablement varier dans l'espace de l'échange qui est secondaire⁵³.

⁵² En 1769, dans le projet d'article "Valeurs et monnaies", Turgot analyse successivement les situations de l'homme isolé (dans son commerce avec la nature, il doit faire des choix), de l'échange bilatéral (une valeur appréciative ou valeur estimative moyenne, obtenue par le débat, émerge à mi-chemin de la différence des valeurs estimatives p.92-93, et permet un gain mutuel dans l'échange) et de l'échange multilatéral (l'information sur le prix des autres échanges potentiels, portée par les propositions de prix et les rabais de vendeurs, complique la recherche d'une valeur échangeable et conduit à des déplacements incessants).

⁵³ Dans le livre 1, chapitre 7, on a le passage célèbre qui donne lieu à de nombreuses interprétations (interprétation Marshallienne, interprétation de Garegnani, interprétation de Bennetti et Cartelier, etc.): « *Le prix de marché de chaque marchandise particulière est déterminé par la proportion entre la quantité de cette marchandise existant actuellement au marché, et les demandes de ceux qui sont disposés à en payer le prix naturel ou la valeur entière des fermages, profits et salaires qu'il faut payer pour attirer au marché. On peut les appeler demandeurs effectifs, et leur demande, demande effective, puisqu'elle suffit pour attirer effectivement la marchandise au marché.* ». (Traduction Germain Garnier). Cette définition de la demande est redoutable : c'est une demande au prix naturel (un pouvoir d'achat) donc déterminée *avant* le marché où s'écoulera l'offre. Dans un deuxième temps, l'offre s'adapte en fonction des signaux prix émis (p.55) : « *La quantité de chaque marchandise mise sur le marché se proportionne naturellement d'elle-même à la demande effective* ».

Le processus de marché que nous décrit Smith, n'est alors que l'ajustement de la demande à sa bonne valeur ex-ante, et cet ajustement va passer par deux étapes : d'abord, ce qui fait consensus chez les « écrivains » de l'époque, le passage d'une demande utopique à une demande potentielle solvable, ensuite le passage de cette demande potentielle à la véritable demande, la demande effective, qui sera celle de l'échange conclu. Il ne s'agit plus de *déterminer* un prix. Le marché agit simplement comme un révélateur. Ce n'est plus qu'une mécanique capable de faire apparaître un bon prix qui trouve sa source dans un espace exogène à celui de l'échange (l'espace de production).

Du coup, la formation des prix dans ce marché « Smithien » est un jeu d'ombres, où l'affrontement pour l'appropriation du surplus a disparu. Dans un tel marché, en effet, celui qui est exclu n'est jamais lésé : le perdant exclu de l'échange, est simplement informé que sa place est ailleurs, sur un autre marché, sur une autre activité, un autre produit. Smith selon nous, remplace ainsi, *sans le dire ni même peut être sans s'en rendre compte*, la concurrence que nous qualifions de « concurrence altercative » et qui s'affirme dans le jeu d'enchère propre à l'échange, par la « concurrence allocative » qui existe dans le cadre de l'espace des productions.

Est-ce à dire que tout affrontement pour s'approprier le surplus a disparu ? Pas du tout. En imposant la valeur travail, Smith oriente le projecteur vers les conditions de production. S'il y a un affrontement, celui-ci se déroule dans l'espace de la production organisé dans le salariat, et pas dans l'espace de l'échange. On sait ce qu'il adviendra de cette proposition avec David Ricardo, puis avec Karl Marx.

Jean Baptiste Say, et plus tard les néoclassiques, vont revenir progressivement sur le concept de valeur travail. Tout cela est bien connu. Mais les continuateurs de Smith vont conserver sa définition de la demande, si pratique dans sa capacité à évacuer tout conflit dans l'échange, et cela est beaucoup moins souligné. Seul Malthus, dans ses discussions avec Ricardo, va comprendre peu à peu qu'il y a un problème avec la définition de la demande, ce qui le conduit à proposer sa propre définition dans les « Principes »⁵⁴ mais sans réaliser toutes les implications d'un tel changement (en particulier sur les concepts de concurrence à introduire).

C'est à la lumière de cette interprétation de la marche des idées, que nous apprécions le véritable apport de Canard. Il n'altère pas la définition courante de la demande : elle reste une espérance raisonnable de l'acheteur qui se présente sur un marché où existe une offre, et qui tente de capter une part du surplus en profitant du rapport de force existant.

La très grande force de cette analyse qui distingue principalement deux équilibres⁵⁵, est de laisser la possibilité théorique d'une coexistence entre des mécanismes libéraux du type « main invisible » (un premier équilibre entre les trois sources de rente), et la représentation d'une économie de rapport de force (l'équation des

⁵⁴ Malthus adresse une remarque très pertinente à Ricardo : la quantité effectivement échangée sur un marché, par définition égale à l'offre présente au marché, ne peut jamais être un indicateur suffisant pour exprimer l'excès de demande, comme Ricardo semble le penser (par exemple, p.355 « *On ne peut pas dire que la demande d'une chose ait augmenté, si l'on n'en achète pas ou si l'on n'en consomme point une plus grande quantité (...)* »). Selon Malthus (Chap.II, Section 2, p.57 et ss.) s'inspirant évidemment de Stuart, il faut distinguer entre l'étendue de la demande (qui correspond à la demande effective de Smith) et l'intensité de la demande, exprimant la volonté d'acheter combinée avec les moyens à disposition (faculté d'acheter).

⁵⁵ G. Israel p.36, signale aussi l'existence de deux types d'équilibres chez Canard : l'équilibre entre les sources de rentes, l'équilibre lors de la formation des prix (équilibre absolu). R. Tortajada (p.164-167) en distingue trois types : le partage de la latitude lors de la formation des prix, les proportionnalités à l'intérieur des branches (il s'agit d'assurer la proportion travail ou capacité - latitude partielle au sein de la latitude totale de la branche, en fonction des rapports de force existant dans la branche), et la proportionnalité entre les branches (qui se traduit par des déplacements d'une branche à l'autre selon les prix et/ou la demande).

déterminations), dont on trouve sans doute la référence ancienne chez Aristote⁵⁶. En d'autres termes, là où dans l'analyse de Smith, on ne peut concevoir une formation conflictuelle des prix à l'équilibre, l'analyse de Canard inscrit la formation conflictuelle des prix comme état normal de l'équilibre.

L'idéal libéral pourra éventuellement s'exprimer ainsi : quand les forces sont égales, le prix s'établit de manière juste à la façon d'Aristote et il existe une proportion générale entre le travail superflu exigible et les rentes (R. Tortajada p.165 : « Chaque source de rente doit être proportionnellement aussi rentable qu'une autre ») qui se traduit par un arrêt des déplacements d'une activité à l'autre

Canard dessine donc un libéralisme inédit pour répondre au problème de Turgot, où les affrontements de marché sont comme « encapsulés » dans un ensemble plus général, qui obéit à une logique d'harmonie naturelle qui naitrait de la recherche de l'intérêt individuel.

Il y a une filiation entre Richard Cantillon et Canard, que beaucoup situent dans la théorie des trois rentes⁵⁷, mais il nous semble que c'est la théorie des prix qui rend mieux compte de cette inspiration, car il y a aussi chez cet auteur, de manière implicite, l'appel à deux concepts d'équilibres.

Cantillon expose un premier mécanisme de formation des prix, lent, qui fait apparaître une valeur intrinsèque, dont l'origine est dans la proportion des différentes activités, et un deuxième mécanisme concernant « l'altercation » de marché, pour laquelle Cantillon avoue sa perplexité (« Quoique cette méthode de fixer les prix des choses au Marché n'ait aucun fondement juste ou géométrique (...) p.157) mais où la demande reste toujours une réaction à l'offre existante.

Dans l'Essai, Cantillon décrit des échanges entre villes et campagnes, reliés par la classe des marchands ou entrepreneurs (une classe de « gens à gages incertains », p.68-72, Chapitre 13, partie 1). L'institution de marchés localisés, par les propriétaires fonciers (p.12), dépasse la simple réduction des coûts de transaction habituellement retenue. Il s'agit de sécuriser les conditions d'approvisionnements des villes, en diffusant une information sur les prix habituels, seule capable de stabiliser les attentes des participants à l'échange : « 4°. Il seroit presque impossible de fixer le prix des denrées & des marchandises dans les Villages, entre ces Marchands & les Villageois. Le Marchand refuseroit dans un Village le prix qu'on lui demande de la denrée, dans l'espérance de la trouver à meilleur marché dans un autre Village, & le Villageois refuseroit le prix que le Marchand lui offre de sa marchandise, dans l'espérance qu'un autre Marchand qui viendra, la prendra à meilleur compte. » p.14 « Les prix s'y fixent par la proportion

⁵⁶ « Or la réciprocité, j'entends celle qui est proportionnelle, est réalisée par l'assemblage en diagonale. Soit par exemple A un architecte, un cordonnier, F une maison et A une chaussure : il faut faire en sorte que l'architecte reçoive du cordonnier le produit du travail de ce dernier, et lui donne en contre-partie son propre travail Si donc tout d'abord on a établi l'égalité proportionnelle des produits et qu'ensuite seulement l'échange réciproque ait lieu, la solution sera obtenue ; et faute d'agir ainsi, le marché n'est pas égal et ne tient pas, puisque rien n'empêche que le travail de l'un n'ait une valeur supérieure à celui de l'autre, et c'est là ce qui rend une péréquation préalable indispensable. » Aristote, chap.8, Livre V, la vertu de justice, Ethique à Nicomaque

⁵⁷ Selon J. Schumpeter, Cantillon et en particulier sa théorie des trois rentes, doit être compté au rang d'inspirateur de Canard (p.304-305, note 3 du Tome 1). La courte notice (p.168 Tome 2) est très sévère pour Canard, et typique de l'ironie mordante de Schumpeter : « L'œuvre de Canard (...) est parfois comptée au nombre des premières contributions d'économie mathématique (au vu de quelques formules algébriques qui ne signifient rien) mais aurait autrement partagé les bienfaits d'un oubli mérité s'il ne lui était pas arrivé un malheur. Ce malheur, ce fut d'être « couronné » par l'Académie française, celle là même qui plus tard ne sut pas reconnaître les mérites de Cournot et Walras. »

des denrées qu'on y expose en vente & de l'argent qu'on y offre pour les acheter; cela se passe dans la même place, sous les yeux de tous les Villageois de différens Villages, & des Marchands ou Entrepreneurs du Bourg ». p.15

C'est avec cette information habituelle sur les prix, et le gain associé, que se réalisent par la suite les réallocations d'activités. Par exemple (ou encore chapitre 9, p.28) : *« ils se proportionnent dans l'État à leurs Châlans ou à leur consommation. S'il y a trop de Chapeliers dans une Ville ou dans une rue pour le nombre de personnes qui y achètent des chapeaux, il faut que quelques-uns qui se-[69]ront les plus mal achalandés fassent banqueroute; s'il y en a trop peu, ce sera une entreprise avantageuse, qui encouragera quelques nouveaux Chapeliers d'y ouvrir boutique, & c'est ainsi que les Entrepreneurs de toutes especes se proportionnent au hazard dans un État. » (...)* (p.70)

C'est l'un des nombreux passages où Cantillon décrit un ajustement des activités du type « main invisible ». On a voulu pour cela (sans doute sous l'influence des relectures de Hayek) le rattacher à une tradition libérale anglo-saxonne. Mais le libéralisme de Cantillon est particulier, en ce qu'il laisse une place aux affrontements de marché. Dans la partie II, au Chapitre 2, Cantillon expose ainsi les conditions concrètes de la détermination du prix. «L'altercation » entre offreurs et demandeurs ne trouve une issue sous forme de prix (la proportion) que parce que chacun observant les quantités amenées au marché ou le nombre de clients potentiels ajuste ses souhaits : *« Supposons les Bouchers d'un côté & les Acheteurs de l'autre. Le prix de la viande se déterminera après quelques altercations; & une livre de boeuf sera à-peu-près en valeur à une piece [156] d'argent, comme tout le boeuf, qu'on expose en vente au Marché, est à tout l'argent qu'on y apporte pour acheter du boeuf. Cette proportion se règle par l'altercation. Le Boucher soutient son prix sur le nombre d'acheteurs qu'il voit; les Acheteurs, de leur côté, offrent moins selon qu'ils croient que le Boucher aura moins de débit: le prix réglé par quelques-uns est ordinairement suivi par les autres. Les uns sont plus habiles à faire valoir leur marchandise, les autres plus adroits à la décréditer. Quoique cette méthode de fixer les prix des choses au Marché n'ait aucun fondement juste ou géométrique, puisqu'elle dépend souvent de l'empressement ou de la facilité d'un petit nombre d'Acheteurs, ou de Vendeurs; cependant il n'y a pas d'apparence qu'on puisse y parvenir par aucune autre [157] voie plus convenable. Il est constant que la quantité des denrées ou des marchandises mises en vente, proportionnée à la demande ou à la quantité des Acheteurs, est la base sur laquelle on fixe, ou sur laquelle on croit toujours fixer, les prix actuels des Marchés; & qu'en général, ces prix ne s'écartent pas beaucoup de la valeur intrinseque. »* (p.156-157).

Il y aussi chez **Etienne Bonnot de Condillac** (1715-1780)⁵⁸, pourtant partisan de la valeur utilité, cet attachement à une définition de la demande conflictuelle (ce qui le distingue radicalement de Jean Baptiste Say) articulé à une conception générale du marché. Il tentera même de populariser sans succès, l'expression de Cantillon à propos de « l'altercation » de marché (dans le chapitre II, du « Le commerce et le gouvernement... » à propos du fondement du prix des choses, p.22-23, et à propos du prix du change, p.160).

[A compléter]

Canard n'est donc pas un penseur isolé et il a de solides antécédents. C'est sans doute cela qui explique l'admiration de Sismondi pour cet auteur, qui prend en compte la dimension conflictuelle du marché : *« son principe fondamental qui est aussi le notre, c'est que le prix se fixe après une lutte, dans laquelle les forces de l'acheteur sont le nombre et les besoins des vendeurs, et les forces du vendeur sont le nombre et les besoins des acheteurs (...) »* (p.34, T2 « De la richesse commerciale... »).

⁵⁸ Condillac est surtout connu comme philosophe avec son œuvre majeure parue en 1754, « Le traité des sensations ». Il s'y oppose à la doctrine de Descartes (le « cogito »), en expliquant que les idées proviennent des sensations (avec l'image célèbre de la statue qui s'ouvre progressivement aux 5 sens), le langage contribuant à la naissance de la pensée. Le langage n'est pas un privilège de l'être humain (Condillac refuse les doctrines de « l'animal – machine » ou de « l'animal – reflexe » de Buffon) mais l'être humain en raison de sa faiblesse physique, développe ses sens et son langage (alors que l'animal vivant, se limite à un langage pratique). L'important ouvrage en économie politique est « Le commerce et le gouvernement, considérés relativement l'un à l'autre: Ouvrage élémentaire », De Etienne Bonnot de Condillac, Publié chez Jombert & Cellot, 1776

CONCLUSION

Les « Principes » ne sont pas l'œuvre d'un précurseur méconnu et isolé. Si Canard ne cite quasiment aucun auteur, la lecture des Principes suggère un auteur « éclectique »⁵⁹ qui connaît les œuvres anciennes. L'essai d'Allix sur Canard sous estime grandement sa culture économique : les Principes de Canard sont ainsi, selon nous, une synthèse tout à fait originale entre le mercantilisme de Steuart, le sensualisme de Condillac, la valeur travail de Cantillon, la mathématique sociale de Condorcet, le système de la liberté naturelle de Smith et de Turgot, ou encore le produit net des Physiocrates.

Ces alliages apparemment contre nature, sont le fondement d'une esquisse de libéralisme économique profondément original, qui prend réellement en compte les rapports de force, et s'ancre dans la réalité sociale de l'échange. On se prend alors à penser à ce qu'il serait advenu si le triomphe de la mathématique en économie politique, sans doute inévitable si l'on considère la marche générale des sciences, s'était effectué sous les hospices de Canard, et non sous ceux partiels de Cournot (et de la fonction de demande).

Comme la référence à la valeur travail est vieillissante par certains côtés, on peut aussi imaginer que le référent extérieur indispensable à l'échange, soit une norme conventionnelle, une variable qui exprime l'état de la cohésion sociale. L'analyse de Canard peut ainsi encore être enrichie, si on introduit un conflit sur les normes conventionnelles légitimes. Le marché redevient alors, ce qu'il a toujours été : un fait social total (M. Mauss).

⁵⁹ Qui aime à choisir ce qui lui plaît dans des catégories de choses ou de personnes très différentes, qui est capable d'apprécier des choses ou des personnes fort diverses, qui refuse tout choix exclusif...

BIBLIOGRAPHIE

(Liste provisoire)

ALLIX E., « Un précurseur de l'école mathématique : Nicolas-François Canard », in : Paris, Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales, n°8-9, 1920-21, Statkine Reprint, 1983, p.38-67

CANARD Nicolas-François, « Principes d'économie politique », Paris : Buisson, 1801.

CANTILLON Richard, « Essai sur la nature du commerce en général », Londres : Fletcher Gyles dans Holborn, 1755 (?). Disponible, à partir d'une réimpression Harvard University, London : Macmillan, 1892, sur <http://www.taieb.net/auteurs/Cantillon/ess1755.html> (Consulté en août 2008).

CONDILLAC Etienne Bonnot, « Le Commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre », 1776. [Amsterdam, Paris, Jombert et Cellot, 1776]. Texte numérisé (Paulette Taieb) d'après la Nouvelle édition. A Paris, chez Blanchon, Libraire, rue Hautefeuille, n° 14. An IIIe [1794 ou 1795]. Disponible sur <http://fr.wikisource.org> (Consulté en août 2008).

COQUELIN Ch., Guillaumin G.U (1853), Dictionnaire de l'économie politique, 3ème édition, Gallica (divers articles)

FACARELLO Gilbert & STEINER Philippe (eds), « La pensée économique pendant la révolution française, Grenoble : Presse Universitaire de Grenoble, 1990

GIORGIO Israel, « Administrer c'est calculer" : due "matematici sociali" nel declino dell'Età dei Lumi, Bollettino di Storia delle Scienze Matematiche, vol. XVI, fasc. 2, 1996, pp. 241-314.

GIORGIO Israel, « El declive de la matemática social y los inicios de la economía matemática en el contexto de los avatares del Institut de France, LLULL, Revista de la Sociedad Española de Historia de las Ciencias y de las Técnicas, Vol. 14 (n° 26), 1991, pp. 59-116.

GUILHAUMOU Jacques, «Minerva's Message. Stabilizing the French Revolution.», in Annales historiques de la Révolution française, Numéro 317, [En ligne], mis en ligne le : 21 avril 2004. URL : <http://ahrf.revues.org/document918.html>. Consulté en août 2008.

HÄBLER Gerda (Potsdam) « Les idéologues et leurs sources: textes de référence et séries de textes dans la constitution d'un paradigme notionnel », Actes du Colloque International « Idéologie – Grammaire générale – Écoles centrales » 29 mars – 2 avril 2001, Château de Hohentübingen. URL : http://www.geisteswissenschaften.fu-berlin.de/v/grammaire_generale/Actes_du_colloque/Textes/Hassler/index.html

HORNER Francis, « Review of Canard (1801), Edinburgh Review, vol.1 n°2 Janvier, p.431-450. 10ème édition oct.1802-janv.1803, vol.1 Reprint, Londres : David Willison, 1814. Disponible sur Google Books <http://books.google.fr/> (Consulté en août 2008).

MALTHUS, Thomas Robert « Principes d'économie politique considérés sous le rapport de leur application pratique suivis des définitions en économie politique », 2nde édition, 1846 trad. Française M. Constancio, puis M. Monjean (1ère édition 1820, 2ème édition anglaise 1836). Réimpression Osnabrück, Otto Zeller, 1996. Disponible sur Gallica <http://gallica.bnf.fr/> (Consulté en août 2008).

SAY Jean Baptiste, « Traité d'économie politique ou simple exposition de la manière dont se forment se distribuent et se consomment les richesses », 6ème éd., Horace Say, Paris : Guillaumin, 1841. Réimpression Osnabrück, Otto Zeller, 1966. Disponible sur Gallica <http://gallica.bnf.fr/> (Consulté en août 2008).

SCHUMPETER Joseph, « Histoire de l'analyse économique », Paris : Tel, Gallimard, 2004, 3 tomes.

SISMONDI Jean Charles Léonard Simonde de, « Nouveaux principes d'économie politique ». 2nde édition, Paris : Delaunay, 1826. Reprise dans Paris, Calmann-Levy, 1971 avec une préface de Jean Weiller (collaboration de Guy Dupuigrenet-Desroussilles).

SISMONDI Jean Charles Léonard Simonde de, « De la richesse commerciale ou principes d'économie politique, appliqués à la législation du commerce ». 1ère édition, Tome 1 et 2, Genève : J. J. Paschoud, 1803. Disponible sur Google Books <http://books.google.fr/> (Consulté en août 2008).

SMITH Adam, « Recherches sur la nature et les causes de la Richesse des Nations ». Trad. Comte Germain Garnier, revue et corrigée par M. Blanqui, Paris : 1843. Réimpression Osnabrück, Otto Zeller, 1996. Disponible sur Gallica <http://gallica.bnf.fr/> (Consulté en août 2008).

STAUM Martin S., "Minerva's Message. Stabilizing the French Revolution", McGill-Queen's University Press, Montréal, 1996, 342 pages

STAUM Martin S., "The Enlightenment Transformed : The Institute Prize Contests", Eighteenth-Century Studies, Vol. 19, No. 2. (Winter, 1985-1986), pp. 153-179

STAUM Martin S., voir aussi : <http://www.acs.ucalgary.ca/%7Emstaum/hist51101/ideol.html> (Consulté en août 2008)

STEUART James, « An Inquiry into the Principles of Political Economy », 2 volumes, London : A. Millar, and T. Cadell, in the Strand, 1767. Disponible sur <http://socserv2.socsci.mcmaster.ca/~econ/ugcm/3ll3/steuart/princi1> (Consulté en août 2008).

THEOCHARIS D. Reghinos, « Early developments in mathematical economics », 2nde ed. Philadelphia : Porcupine Press, 1983 (1ère éd. 1961)

TORTAJADA Ramón, « Produit net et latitude : Nicolas-François Canard », dans Faccarello et Steiner, 1990, pp.151-172.

TURGOT Anne Robert Jacques. Valeurs et monnaies [projet d'article, 1769] dans « Œuvres de Turgot et documents le concernant » avec Biographie et Notes par Gustav SCHELLE, tome III (Turgot intendant de Limoges, 1768-1774). Paris, Librairie Félix Alcan, 1919. p. 79-98. Disponible sur : http://www.taieb.net/auteurs/Turgot/Val_mon.html (Consulté en août 2008).

ANNEXE 1 : ELEMENTS BIOGRAPHIQUES

- La « Bibliographie Universelle ou dictionnaire historique » de M.Weiss bibliothécaire à Besançon 1822 (nouvelle édition en 6 volumes, ed. Furne et compagnie, Paris) p.628 Tome 1, propose une entrée Canard (« professeur émérite de l'université » -sic- avec une « longue et studieuse carrière ») avec des références aux deux prix gagnés (dont un en 1803 –sic- pour un traité d'économie politique). On rappelle que sa fille Elisabeth Celnart « promettait de publier les écrits posthumes de son père ».
- La « Bibliographie Universelle, ancienne et moderne » de M. Michaud en 1843, édition A. Thoisnier-Desplace, Paris, p.527 Tome 6. (anonyme revu par Durozoir) fait le point sur les 6 ouvrages recensés et décrit rapidement le mémoire sur le commerce en France (1826, « l'auteur signale les traités avec les Etats-Unis d'Amérique et avec l'Angleterre, comme la cause de la décadence commerciale en France »). Canard est décrit comme un « savant et studieux professeur », et on n'y fait pas référence à l'œuvre de sa fille.
- La « Nouvelle bibliographie Universelle depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours », de M. Le Dr Hoefffer, 1854, édition Firmin Didot, Paris donne dans son tome 8, une notice détaillée sur Canard (p.440-441 rédigée par J. Lamoureux) avec des précisions biographiques qui n'existait pas dans les autres biographies (la date de naissance y est cependant prudemment située « vers le milieu du 18ème siècle »). La notice s'arrête surtout sur le Mémoire sur le perfectionnement du Jury gagné ex aequo avec M. Bourguignon (i.e Dumolard). J. Lamoureux pense alors que le projet de publication des divers écrits posthume par la fille de Canard a été abandonné.

Liste des 5 ouvrages de Canard

- Mémoire sur la question s'il est vrai que, dans un pays agricole, toute espèce d'impôt retombe sur les propriétaires fonciers, 1801 ; & Principes d'Économie Politique, Ouvrage couronné par l'Institut National, Buisson 1801 ;
- Moyens de perfectionner le jury, Ouvrage couronné par l'Institut National dans sa séance du 15 germinal an 10, Delalain Fils Paris, 1802 ou Vidalin, Moulins, 1802 ; & Projet d'organisation de la procédure criminelle, précédé de l'analyse des principes de cette procédure, Ouvrage couronné par l'Institut National, Paris, 1803 ;
- Traité élémentaire du calcul des Inéquations, Chez Courcier Paris, 1808 ;
- Éléments de météorologie ou Explication des cours et des effets de la gelée, de la neige, de la pluie, des vents, des trombes, des aurores boréales, de l'arc en ciel, du tonnerre, etc., Amiens, imprimerie de Caron, 1824 ;
- Mémoires sur les causes qui produisent la stagnation et le décroissement du commerce en France, et qui tendent à anéantir l'industrie commerciale, Delaunay, Paris 1826

ANNEXE 2 : RAPPORT DE ROEDERER

Rapport sur les Principes

En séance le 12 vendémiaire an 8, la classe des sciences morales et politiques a proposé pour sujet d'un des prix à décerner aujourd'hui la question suivante : « *Est-il vrai que, dans un pays agricole, toute espèce de contribution retombe en dernier terme sur les propriétaires fonciers? Et, si l'on se décide pour l'affirmative, les contributions indirectes retombent-elles sur ces mêmes propriétaires avec surcharge ?* ».

La classe a reçu quatre Mémoires sur cette question. Quoique aucun n'ait paru en donner la solution complète et rigoureuse, ni même être tout à fait exempt d'erreur, la classe a jugé que le Mémoire n° 3 avait mérité le prix, par l'heureux emploi que l'auteur y a fait de la méthode analytique, par la nouveauté, la finesse, la justesse de plusieurs observations qu'il y a rassemblées, par l'importance de plusieurs résultats, et enfin par la précision du style.

L'Institut, en couronnant ce Mémoire, n'adopte pas toutes les opinions qu'il renferme. La classe des sciences morales et politiques a dû se contenter du double mérite qui le distingue : l'élégance des formes et l'intérêt du fond. Ce mérite suffira pour fixer l'attention du public et provoquer de nouveaux écrits propres à confirmer ce que celui-ci présente de juste, à rectifier ce qu'il peut contenir d'inexact, à le suppléer en ce qu'il a d'incomplet.

La doctrine de l'auteur est un système intermédiaire entre celui des économistes et celui de leurs adversaires. Il ne croit pas, comme les premiers, que l'impôt n'affecte jamais que le propriétaire de terre ; il ne croit pas, comme les seconds, qu'il affecte également tous les consommateurs, quelle que soit la source de leur revenu. Il pense que l'impôt affecte en dernier terme tous les propriétaires de capitaux portant intérêt, soit que ces capitaux soient placés en propriétés foncières, ou en exploitations rurales, ou en contrats de rentes, ou en entreprises manufacturières ou commerciales, ou enfin en acquisitions de talents distingués.

L'auteur est le citoyen Nicolas-François Canard, ancien professeur de mathématiques, à Moulins (Allier).

(Rapport qui devait être lu le 15 nivôse an 9, i.e 15 janvier 1801, dans le tome 5 des Œuvres publiées par son fils, p.601 Firmin Didot Paris, 1857).

(Rapport de Pierre-Louis Roederer à propos du concours sur l'emprunt (dans Mémoires, Tome 1, an 8 et suivants p.179-182).)

ANNEXE 3 : CONCLUSION DES PRINCIPES

Je résume en peu de mots ce qui fait l'objet de cet Ouvrage.

Rien n'a de valeur parmi les hommes que par le travail : c'est l'accumulation du travail superflu qui a formé toutes les sources de rente. Elles forment toutes, par leur ensemble, un système immense de ramifications qui aboutissent à trois principaux troncs, qui sont les trois espèces de sources de rente ; savoir, la rente foncière, la rente mobilière, la rente industrielle. Le produit du travail circule dans tous les canaux de ce système de ramifications, comme un fluide, en se mettant par tout en équilibre. Chaque vaisseau qui fait circuler le produit du travail, est accompagné d'un vaisseau analogue, qui fait circuler l'argent dans un sens contraire ; et le système de la circulation de l'argent et du travail, pris dans leur ensemble, ressemble à la circulation du sang. C'est à la circulation du sang que l'homme doit toute son existence physique ; et c'est à la circulation du travail qui doit son existence travaillée.

La tendance qu'ont tous les individus à rechercher toujours leur plus grand avantage, est le principe de l'équilibre de toutes les sources de rente. C'est l'opposition réciproque des divers intérêts entre les acheteurs et vendeurs, qui détermine le prix de toute espèce de travail, et le rapport du produit de toutes les rentes, aux capitaux qui ont servi à les créer. Les intérêts opposés de tous les individus maintiennent un équilibre dans tout le système général de la circulation, de la même manière que les résistances opposées et égales de toutes les colonnes infiniment petites d'une masse de fluide, les maintiennent toutes au même niveau. C'est cette même imposition d'intérêt qui répartit l'impôt proportionnellement dans tous les canaux de la circulation, en quelque endroit que le gouvernement le puise, de même que l'eau vient toujours aboutir dans le vide que l'on fait en la puisant,, et que toute la masse participe à la baisse du niveau qui en résulte.

Tous les canaux de la circulation générale se communiquent partout, et ne font, du globe commerçant, qu'un seul tout qui participe à la loi de l'équilibre. Aucune puissance n'en peut empêcher l'effet : toutes les loix prohibitives des états ressemblent à des digues qui arrêtent un instant le cours de l'eau ; mais elle le reprend bientôt après, et il n'en résulte aucun avantage pour la circulation du travail, qu'on peut comparer à un fleuve qui fournit toujours, dans un temps donné, la même quantité d'eau, de quelque manière que l'art ou la nature aient modifié son lit, soit qu'il roule lentement ses flots dans un lit profond ou derrière les digues qu'on lui oppose, soit qu'ils s'étende sur une large surface, soit enfin que ces eaux coulent rapidement dans un lit étroit. Ainsi les loix de l'équilibre, dans le système général de la circulation, sont les mêmes que les loix de l'équilibre des fluides.

Toutes nouvelles loix prohibitives, toute perception de nouvel impôt, enfin toute cause qui trouble l'équilibre où le niveau général de la circulation, produit son effet le plus sensible à l'extrémité des branches ; c'est-à-dire que tous les désordres qui en résulte, tombent principalement sur le malheureux, d'où l'on voit que tout impôt ne devient bon par sa vétusté ; et toute loix qui déränge l'équilibre, ne fait que du mal qui dure jusqu'au rétablissement de l'équilibre, après quoi la loi est inutile.

L'énergie de l'homme est le mobile qui met en jeu toute circulation du travail ; et c'est le besoin qui développe et anime l'énergie. La richesse d'une nation est toujours en raison de cette énergie, lorsqu'elle est dirigée vers le travail

L'émulation du travail que l'énergie fait naître, produit deux effets différents : considérée dans les individus d'une même nation, elle aboutit toujours à un terme où elle fait place à l'émulation de la dépense ; les jouissances l'énervent et la détruisent : de-là les différentes familles qui composent une nation, croissent, puis décroissent. La différence d'énergie, considérée dans deux nations différentes, a pour but d'enrichir la nation la plus industrielle, aux dépens de celles qui le sont moins ou qui décroissent : chez elle, les capitaux s'accumulent sur les sources de rente, et par leur regorgement toujours croissant, amènent aussi le terme où la nation doit décroître, comme elle a cru.

L'intérêt particulier des différents individus, les tient en opposition réciproque les uns respectivement aux autres ; pareillement les intérêts des différentes nations les tient en opposition entr'elles. La force des loix maintient les individus en équilibre, et les empêchent de se heurter. Il n'en est pas de même des nations entr'elles, elles réagissent et se combattent, et la paix n'est que l'équilibre de leurs forces opposées et égales : delà il est nécessaire qu'elles consomment une partie du travail des individus, pour constituer l'effort politique, de-là enfin la nécessité de l'impôt. Les gouvernements forcés de réagir avec tout l'effort dont ils sont capables, ont été amenés à avoir recours aux emprunts, toutes les fois qu'ils ont pu le faire, moyen qui n'est praticable qu'à une nation croissante et dont l'emploi et l'extension varient selon la circonstance.